



Le message de Massad Boulos depuis New York :

**L'ALGÉRIE, UN « PARTENAIRE CONSTRUCTIF »
DANS LE DOSSIER SAHRAOUI**

Depuis New York, le conseiller principal du président américain pour les affaires arabes et africaines, Massad Boulos, a salué le rôle de l'Algérie dans les efforts visant à parvenir à un règlement du dossier sahraoui. P3



Algérie-OPEP, une relation stratégique

L'ACCORD D'ALGER, DIX ANS APRÈS, RESTE UNE RÉFÉRENCE

P4



Il l'a instamment souligné à la tribune de l'ONU

**LE PREMIER MINISTRE NIGÉRIEN TRACE
AU MARQUEUR LE SOUTIEN DE L'ALGÉRIE**

S'exprimant lors du débat général de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Ali Mahaman Lamine Zeine, a tenu à mettre en avant le soutien de l'Algérie pour son pays. P2



Prix du leadership mondial 2026

Fatah Boutbig, récipiendaire à New York

Le président du Parlement panafricain (PAP), Fatah Boutbig, a reçu le Prix du leadership mondial distingué 2026, lors de la Conférence mondiale sur la paix, l'unité et le développement durable, tenue à New York en marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Selon un communiqué du Parlement panafricain, rendu public, avant-hier, cette distinction vient « saluer le leadership de Boutbig et constitue une étape importante pour le Parlement panafricain dans ses efforts visant à renforcer sa contribution aux questions de paix, de gouvernance et d'intégration africaine ». Dans une allocution à l'occasion, le président du Parlement panafricain a déclaré que cette distinction reflétait l'importance de renforcer la voix parlementaire face aux défis communs auxquels est confronté le continent africain. La Conférence mondiale sur la paix, l'unité et le développement durable s'inscrit dans le programme du Sommet mondial de la paix 2026, organisé en marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies à l'occasion de la Journée internationale de la paix.

Bendouda appelle, depuis Saint-Petersbourg, à un dialogue civilisationnel respectant les spécificités culturelles des Etats

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a appelé, lors de son intervention à la 12e session du Forum international des cultures unies de Saint-Petersbourg, à un « dialogue civilisationnel respectueux des spécificités culturelles en tant que droit souverain fondamental des Etats », a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

« L'Algérie, au nom de sa souveraineté culturelle, rejette la thèse appelant à une assimilation totale à l'autre et adopte une vision qui distingue avec discernement entre l'anticolonialisme en tant qu'acte de domination et le refus de toute hostilité envers la culture en tant que produit humain et civilisationnel », a expliqué Mme Bendouda, ajoutant que « notre responsabilité aujourd'hui consiste à défendre notre identité culturelle et à valoriser notre patrimoine ». La ministre a également mis en avant la diversité culturelle de l'Algérie, qu'elle a qualifiée de « rempart pour sa souveraineté et son identité ».

Et d'ajouter que l'Algérie considère la « souveraineté culturelle » comme « le droit de l'Etat à préserver sa mémoire », rappelant que le pays « compte actuellement sept sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que 13 éléments algériens inscrits au patrimoine culturel immatériel ».

S'agissant du Forum international des cultures unies de Saint-Petersbourg, Mme Bendouda a estimé qu'il constitue « une plateforme à travers laquelle nous affirmons que la souveraineté ne saurait être complète sans la capacité de protéger les spécificités face à la mondialisation culturelle ».

IL L'A INSTAMMENT SOULIGNÉ À LA TRIBUNE DE L'ONU Le Premier ministre nigérien trace au marqueur le soutien de l'Algérie

S'exprimant lors du débat général de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, Ali Mahaman Lamine Zeine, a tenu à mettre en avant le soutien de l'Algérie pour son pays.

PAR NOURREDINE B.

Notant encore « l'esprit de solidarité entre les deux pays frères », soutiendra-t-il, Lamine Zeine a maintenu, sans ambages, que l'accompagnement de l'Algérie, à côté des sacrifices du peuple nigérien ainsi que la solidarité entre les Etats du Sahel, a été la clef de voûte dans la résilience et le surpasement des différents défis.

Le PM nigérien s'y étalera, soulignant que si le Niger était debout c'est « parce que la République algérienne démocratique et populaire, pays frère et voisin, a choisi de l'accompagner par un investissement substantiel dans l'exploitation de ses ressources naturelles et par un soutien constant à son système de défense », expliquera-t-il.

Et d'abonder dans le même sens, observant que les relations entre l'Algérie et le Niger reposaient sur une coopération dynamique dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie, de l'hydraulique et de l'agriculture.

Dans cette même veine, Il ajoutera qu'une telle coopération entre les deux pays dépassait le cadre bilatéral pour inclure des projets structurants à dimension régionale « comme le projet de ga-



zoduc transfrontalier entre le Nigeria, le Niger et l'Algérie et la route transsaharienne », fera-t-il savoir.

Il faut savoir que cette dynamique, loin d'être nouvelle, s'inscrit, au contraire, dans le cadre de relations historiques fondées sur la fraternité, la solidarité et la coopération entre l'Algérie et le Niger,

notamment dans les domaines stratégiques liés au développement, à la stabilité et à l'intégration régionale.

Dans contexte, il serait utile de rappeler que l'Algérie a contribué au renforcement des infrastructures énergétiques au Niger, à travers la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40

mégawatts dans la capitale Niamey, ainsi que par une coopération dans le domaine de l'exploitation des ressources pétrolières, en particulier à travers le projet de Kafra, dans le nord du pays, où l'Algérie et le Niger ont lancé, en août dernier, les travaux de forage du puits d'exploration « Kafra Sud-Est 1 ». ■

Le président du Parlement grec en visite officielle en Algérie

À l'invitation du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, le président du Parlement grec, Nikitas Kaklamanis, est arrivé, avant-hier, à Alger pour une visite officielle, a fait savoir, hier, un communiqué de la chambre haute du Parlement.

La même source a précisé que Nasri a accueilli, vendredi soir à l'Aéroport international d'Alger « Houari-Boumediène », Kaklamanis ; arrivé à la tête d'une délégation parlementaire pour une visite officielle qui se poursuivra jusqu'au 28 septembre courant.

Le programme de la visite prévoit une série de rencontres et d'entretiens bilatéraux consacrés à « l'examen des moyens de développer la coopération parlementaire et d'échanger les expertises et les expériences, de manière à renforcer les relations de coopération et de concertation entre les



deux institutions législatives et à traduire la solidité de la volonté commune de promouvoir les rela-

tions bilatérales », indique le communiqué. Il ajoutera que la visite devrait être couronnée par la si-

gnature d'un protocole de coopération parlementaire entre les deux institutions et par l'installation du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Grece, dans le but de « conférer un caractère institutionnel permanent aux relations de coopération et de coordination, et de renforcer les mécanismes de concertation et d'échange d'expertises entre les deux parties », est-il souligné.

A noter, enfin, que le président du Conseil de la nation était accompagné du vice-président du Conseil chargé de l'activité extérieure, Mohamed El-Arbi Slimani, du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger, Mohamed Amroune, du chef de cabinet du Conseil, Makhlof Sahel, ainsi que de l'ambassadeur de la République hellénique, Nicolas Verghis.

R. N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

LE MESSAGE DE MASSAD BOULOS DEPUIS NEW YORK : L'Algérie, un « partenaire constructif » dans le dossier sahraoui

Depuis New York, le conseiller principal du président américain pour les affaires arabes et africaines, Massad Boulos, a salué le rôle de l'Algérie dans les efforts visant à parvenir à un règlement du dossier sahraoui. Qualifiant Alger de « très bon partenaire » des États-Unis, il a mis en avant le caractère constructif de son engagement dans les discussions, écartant ainsi les accusations faisant de l'Algérie un obstacle au processus diplomatique.

PAR BOUALEM B.

Le conseiller principal du président américain pour les affaires arabes et africaines, Massad Boulos, a clairement rejeté l'idée selon laquelle l'Algérie pourrait faire obstacle aux efforts visant à régler le conflit du Sahara occidental. Dans un entretien accordé à France 24, en marge de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le responsable américain a qualifié l'Algérie de « très bon partenaire » des États-Unis et salué le rôle constructif du président Abdelmadjid Tebboune ainsi que celui de son gouvernement dans ce dossier sensible. Ces propos interviennent après trois cycles de pourparlers réunissant le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Front Polisario. Massad Boulos a reconnu que ces discussions avaient été constructives et productives, tout en soulignant qu'elles n'avaient pas abouti à un accord définitif. Interrogé sur la possibilité de parvenir prochainement à une solution, il a répondu sans ambiguïté que Washington ne voyait pas, à ce stade, de règlement à portée de main. Cette position prend une dimension particulière dans un contexte où l'Algérie a longtemps fait l'objet d'accusations politiques et médiatiques relayées par le Maroc et ses soutiens. Depuis des années, Alger est présenté comme un acteur central du conflit, voire comme un frein aux tentatives de règlement. Les déclarations de Massad Boulos viennent remettre en cause cette lecture et rappellent, au contraire, l'engagement constant de l'Algérie en faveur d'une issue mutuellement acceptable. Le responsable américain a multiplié les contacts avec l'Algérie. Il s'est rendu à plusieurs reprises dans le pays, notamment en juillet 2025, en janvier 2026 et, plus récemment, en septembre, où il a été reçu par le président Tebboune. À chacune de ces occasions, il a insisté sur la solidité du partenariat entre les deux pays, notamment dans les domaines de la sécurité régionale, de l'énergie et des opportunités économiques. Ces visites ont contribué à consolider un dialogue régulier entre Alger et Washington et à souligner le rôle que les États-Unis reconnaissent à l'Algérie dans



les efforts de stabilisation du Maghreb et du Sahel. En écartant toute accusation de blocage, Massad Boulos s'inscrit dans une approche diplomatique privilégiant le pragmatisme et la recherche d'un équilibre entre les différentes parties. Les États-Unis continuent de soutenir une solution négociée conformément aux résolutions des Nations unies, tout en maintenant leur position en faveur du plan d'autonomie marocain. Dans ce cadre, le conseiller américain insiste sur la nécessité de faire avancer les dis-

cussions sans exclure aucune des parties concernées et en reconnaissant la contribution positive d'Alger. Ces déclarations, formulées alors que les efforts diplomatiques semblent marquer le pas, confirment que Washington considère l'Algérie comme un interlocuteur fiable et un acteur important dans la recherche d'une issue au conflit. Elles ouvrent la voie à la poursuite des échanges, loin des lectures polarisées qui ont longtemps marqué le débat autour du Sahara occidental. ■

RABAT RENFORCE SES LIENS AVEC TEL-AVIV

La rue marocaine refuse le fait accompli

J eudi, la délégation marocaine n'a pas quitté la salle de l'Assemblée générale de l'ONU lors du discours du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, contrairement à la majorité des délégations présentes. Dès le lendemain, la rue marocaine a donné une nouvelle illustration du fossé qui persiste entre la normalisation engagée par Rabat et le rejet d'une partie de l'opinion publique. La normalisation avec Israël ne passe toujours pas auprès de l'opinion marocaine. Alors que Rabat et Tel-Aviv ont convenu, mercredi 15 septembre, d'ouvrir des ambassades

respectives et d'échanger des ambassadeurs, les Marocains sont de nouveau descendus dans la rue pour dénoncer ce rapprochement et réaffirmer leur soutien à la cause palestinienne. Vendredi 25 septembre, des milliers de Marocains ont ainsi manifesté dans plusieurs villes du royaume. Des rassemblements ont été organisés dans différentes localités, avec une mobilisation particulièrement importante à Marrakech, où une imposante manifestation s'est tenue dans la soirée. Dans la ville touristique, des milliers de manifestants ont battu le pavé en scandant des

slogans hostiles au rapprochement avec Israël et à la décision d'échanger des ambassadeurs entre les deux pays. La mobilisation s'est déroulée sous le slogan : « Vendredi de soutien à Al-Aqsa et contre la normalisation des relations avec le régime d'occupation ». Il s'agit de la deuxième manifestation de ce type organisée à Marrakech en l'espace de quelques semaines. Fin août dernier, la ville avait déjà été le théâtre d'un rassemblement destiné à protester contre la visite de la ministre israélienne des Transports, Miri Regev, venue séjourner dans la ville à titre privé. ■

ATTAF RENCONTRE SON HOMOLOGUE MALIEN À NEW YORK Alger et Bamako préparent l'après-crise

E n marge des travaux de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier, à New York avec son homologue malien, Abdoulaye Diop. Selon un communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères, les deux responsables ont salué la

dynamique positive qui marque actuellement les relations entre l'Algérie et le Mali. Cette évolution traduit, selon la même source, la volonté du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du président de la transition et chef de l'État malien, le général Assimi Goïta, de remettre les relations bilatérales sur une trajectoire positive et de consolider la compréhension ainsi que la confiance mutuelles. Cette vo-

lonté, souligne le communiqué, témoigne également de la profondeur des liens fraternels qui unissent les deux pays et leurs peuples. Dans cette perspective, Alger et Bamako sont convenus de travailler, au cours de la prochaine phase, à l'élaboration d'une feuille de route destinée à fixer les priorités de la coopération bilatérale dans les différents domaines, ainsi que les mesures à engager pour leur mise en œuvre. **Y. R.**

Éditorial l'EXPRESS

UNE DIPLOMATIE EN ACTION

PAR NASSIM TERKI

Il est des déclarations qui valent davantage que de longs discours. À New York, en l'espace de quelques jours, trois séquences ont placé l'Algérie au cœur de dossiers où se jouent des équilibres régionaux et internationaux. Du Niger au Sahara occidental, jusqu'au dialogue direct avec Washington, le même constat s'impose : Alger reste un interlocuteur avec lequel il faut composer. Le premier signal vient de Niamey. Devant l'Assemblée générale des Nations unies, le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, n'a pas seulement salué la solidarité de l'Algérie. Il a rappelé concrètement ce qu'elle représente pour son pays. « Le Niger est debout parce que la République algérienne démocratique et populaire, pays frère et voisin, a choisi de l'accompagner », a-t-il déclaré, évoquant les investissements algériens dans les ressources naturelles ainsi que le soutien au système de défense nigérien. Cette coopération s'étend à la santé, à l'éducation, à l'énergie, à l'hydraulique et à l'agriculture. Elle accompagne également des projets à dimension régionale, notamment le gazoduc transfrontalier Nigeria-Niger-Algérie et la route transsaharienne. La centrale électrique de 40 mégawatts réalisée à Niamey ainsi que le projet pétrolier de Kafra illustrent cette coopération sur le terrain. Deuxième séquence : le Sahara occidental. Dans son entretien à France 24, Massad Boulos a reconnu qu'aucune solution immédiate n'était actuellement en vue, tout en indiquant attendre la réponse du Front Polisario. Surtout, l'émissaire américain a salué le rôle constructif de l'Algérie et précisé qu'Alger ne pouvait imposer une solution, mais pouvait encourager le processus, ce qu'elle a fait. Cette déclaration replace ainsi la position algérienne dans son cadre diplomatique, celui d'un pays voisin participant au processus, et non celui d'une partie au conflit. Enfin, troisième séquence, et non des moindres : Ahmed Attaf a tenu à New York une séance de travail avec le secrétaire d'État adjoint américain Christopher Landau. Les deux responsables ont fait le point sur le développement des relations algéro-américaines et réaffirmé leur volonté de les renforcer et de les élargir aux domaines prioritaires. Ils ont également échangé sur plusieurs questions régionales et internationales. Ces trois dossiers montrent surtout l'étendue des engagements de la diplomatie algérienne. Avec le Niger, elle se traduit par une coopération concrète dans plusieurs secteurs et par des projets à portée régionale. Sur le Sahara occidental, Alger reste engagée dans le processus diplomatique tout en maintenant sa position sur le cadre onusien. Avec Washington, le dialogue se poursuit à un niveau élevé et porte sur le renforcement des relations bilatérales ainsi que sur les principales questions régionales et internationales. Une présence sur plusieurs dossiers qui confirme la volonté de l'Algérie de défendre ses intérêts tout en consolidant ses partenariats.

À l'ONU, Alger défend sa vision du Sahel : « La souveraineté des États doit être respectée »

En marge de sa participation aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a pris part à une réunion consacrée au Sahel. Placée sous le thème « Sécurité et développement au Sahel : le cas de la Confédération des États du Sahel », cette rencontre a été l'occasion pour le ministre d'État de rappeler la profondeur des liens historiques qui unissent l'Algérie aux pays voisins du Sahel et son engagement constant en faveur du renforcement des liens de fraternité, de solidarité, de bon voisinage et de coopération dans l'ensemble des domaines d'intérêt commun. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Ahmed Attaf a souligné que cette démarche s'inscrivait en droite ligne avec les aspirations des peuples de la région au développement, à la stabilité et au bien-être, indique samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Dans ce cadre, le ministre d'État a réaffirmé « l'engagement constant et clair de l'Algérie en faveur du respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des États du Sahel, ainsi que de leur droit à déterminer les voies à même de garantir leur sécurité et leur développement, en coopération avec leurs partenaires et loin de toute ingérence extérieure », ajoute le communiqué. Ahmed Attaf a également mis en avant « l'approche globale qu'a toujours prônée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, fondée sur le lien étroit entre la sécurité et le développement pour relever les défis multidimensionnels auxquels sont confrontés les pays de la région et avancer résolument vers un avenir prometteur pour la région tout entière », conclut la même source.

LIÉS PAR UNE HISTOIRE COMMUNE

Alger et Hanoï resserrent leurs liens

Forgés dans la lutte anticoloniale et nourris par une longue tradition de solidarité, les liens entre l'Algérie et le Vietnam connaissent un nouvel élan. La rencontre entre le général d'armée Saïd Chanegriha et le général d'armée Nguyen Trung Nghia, à Alger, a permis de réaffirmer la volonté des deux pays de renforcer leur coopération militaire et d'élargir les perspectives de partenariat.

PAR BOUALEM B.

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu hier, au siège de l'état-major, le général d'armée Nguyen Trung Nghia, secrétaire du Comité central du Parti communiste vietnamien et directeur du Département général de la politique de l'Armée populaire vietnamienne. La rencontre s'est déroulée en présence du commandant des Forces terrestres, du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, des commandants de forces et de la Garde républicaine, du directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, du commandant de la Gendarmerie nationale, des chefs de départements, du contrôleur général de l'armée, de directeurs centraux du ministère et de l'état-major, ainsi que de l'ambassadeur du Vietnam à Alger et des membres de la délégation vietnamienne. Les deux parties ont examiné l'état de la coopération militaire bilatérale et échangé leurs points de vue sur les questions d'intérêt commun. Dans son allocution, le général

d'armée Chanegriha a rappelé que l'histoire partagée de lutte et de solidarité entre les deux pays avait constitué une base solide pour l'établissement de relations d'amitié durables. Cette visite, a-t-il souligné, marque une nouvelle étape dans le renforcement de la coopération militaire au service des intérêts des deux nations amies. Les liens entre l'Algérie et le Vietnam, a-t-il poursuivi, sont profondément historiques et humains. Ils se sont forgés dans la souffrance commune et la résistance nationale contre le colonialisme, se sont renforcés grâce à la solidarité révolutionnaire et se sont enrichis par le respect mutuel, les consultations politiques régulières et les efforts constants déployés pour bâtir un partenariat stratégique exemplaire entre les pays du Sud. Le Vietnam figure parmi les premiers pays à avoir soutenu la Révolution algérienne. Il a accueilli des délégations du Front de libération nationale et partagé son expérience de la lutte armée et de l'organisation révolutionnaire. Il a également été l'un des premiers pays à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Cette histoire de combat commun et cette soli-



darité humaine ont constitué un terrain fertile pour une amitié solide et encouragé le développement de la coopération, en harmonie avec l'aspiration commune à construire des États nationaux prospères, émergents et influents sur la scène internationale. Le chef d'état-major de l'ANP a affirmé que l'armée algérienne restait prête à poursuivre le développement de la coopération militaire bilatérale au service des intérêts des deux pays et à multiplier les opportunités de progrès et de prospérité pour les deux peuples amis. De son côté, le général d'armée

Nguyen Trung Nghia a exprimé sa satisfaction de se trouver en Algérie et réaffirmé sa volonté d'œuvrer au renforcement des relations de coopération militaire, tout en saluant le niveau de coordination multidimensionnelle déjà atteint entre les deux pays. La veille, le responsable vietnamien s'était rendu, avec sa délégation, au sanctuaire du Martyr, où il a déposé une gerbe de fleurs et observé un moment de recueillement en hommage aux choucha de la Révolution de libération. Il a ensuite visité la stèle dédiée à Ho Chi Minh à Raïs Hamidou. ■

ALGÉRIE-OPEP, UNE RELATION STRATÉGIQUE

L'Accord d'Alger, dix ans après, reste une référence

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, effectuera une visite de travail en Algérie du 26 au 29 septembre, à l'invitation du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed

Arkab, a indiqué samedi le ministère dans un communiqué.

Cette visite intervient dans un contexte particulier, marqué par la célébration du dixième anniversaire de l'Accord d'Alger, conclu le 28 septembre 2016.

Cet accord avait constitué une étape majeure dans le renforcement du dialogue et de la coopération entre les pays membres et non membres de l'OPEP. Il avait également jeté les bases de la « Déclaration de coopération » (DoC), adoptée quelques

semaines plus tard, en décembre 2016, et communément désignée sous le nom d'« OPEP+ ». Dix ans après sa conclusion, la commémoration de cet accord majeur offre l'occasion de rappeler le rôle joué par l'Algérie et l'importance de l'Accord d'Alger dans l'émergence d'un cadre de coopération inédit entre les principaux producteurs de pétrole. Elle permet également de mettre en lumière la mise en place d'un dialogue durable destiné à contribuer à la stabilité du marché pétrolier mondial. Au cours de son séjour, Haitham Al Ghais aura des entretiens avec plusieurs hauts responsables de l'État, notamment le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Ces rencontres permettront d'aborder les évolutions du secteur des hydrocarbures, les perspectives du marché pétrolier mondial ainsi que plusieurs questions d'intérêt commun. La visite du secrétaire général de l'OPEP témoigne ainsi de la qualité des relations entre l'Algérie et l'Organisation, tout comme de leur engagement commun en faveur du dialogue, de la coopération et de la stabilité du marché pétrolier international. ■

UN NOUVEAU GÉANT DANS LA COURSE

BMW étudie son retour en Algérie

Le constructeur allemand BMW prépare son retour sur le marché algérien, dans un contexte marqué par la réorganisation du secteur automobile et le regain d'intérêt des grands constructeurs internationaux pour l'Algérie. Selon des informations rapportées et reprises par le journal El Khabar, la marque envisagerait dans un premier temps de reprendre son activité commerciale, tout en étudiant la possibilité d'aller plus loin à travers l'implantation d'une unité de production locale. Le projet reste, à ce stade, au stade de l'évaluation et aucun détail officiel n'a encore été communiqué concernant le partenaire algérien, le site d'implantation, les

modèles susceptibles d'être produits ou le montant de l'investissement. Sa concrétisation nécessiterait notamment la désignation d'un représentant agréé, le dépôt d'un dossier pour l'obtention de l'autorisation préalable ainsi que le règlement de plusieurs paramètres liés au projet industriel. Une éventuelle implantation de BMW s'inscrirait dans la nouvelle orientation algérienne visant à faire évoluer l'industrie automobile au-delà de la simple importation ou de l'assemblage, en privilégiant l'investissement, le transfert de technologie et le développement de la sous-traitance locale. Les constructeurs devront notamment atteindre progressivement des taux d'intégra-

tion locale, intégrer certaines opérations industrielles en Algérie et, à terme, introduire un véhicule entièrement électrique dans leur production. Cette perspective intervient alors que plusieurs marques ont déjà repris pied sur le marché algérien, notamment Opel et Hyundai, tandis que l'activité de l'usine Fiat connaît un développement notable. BMW dispose par ailleurs d'une expérience industrielle en Afrique, notamment en Égypte, un élément qui pourrait faciliter une éventuelle réflexion autour d'un investissement en Algérie. Le constructeur allemand a livré environ 2,464 millions de véhicules dans le monde en 2025, avec une progression de 0,5 %. Les véhicu-

les électriques et hybrides ont représenté environ 26 % de ses ventes, dont près de 18 % pour les modèles entièrement électriques. Ces performances prennent une dimension particulière en Algérie, où le cadre réglementaire prévoit précisément l'introduction d'un véhicule entièrement électrique dans la production au terme de la cinquième année d'activité. Si les discussions et études en cours aboutissent, le retour de BMW pourrait ainsi marquer une nouvelle étape dans la recomposition du marché automobile algérien et dans les efforts visant à installer une industrie davantage intégrée et tournée vers la production locale. **Y. R.**

DISTRIBUTION DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES EN ALGÉRIE

L'ADPHA veut la mise en place d'un circuit pharmaceutique exclusif

L'Association algérienne des distributeurs pharmaceutiques (ADPHA) a appelé à la mise en place d'un circuit pharmaceutique exclusif pour les compléments alimentaires, depuis leur distribution en gros jusqu'à leur vente au public en officine. Elle sollicite ainsi, une concertation avec les autorités compétentes et les fabricants sur cette proposition.

PAR MERIEM K.

Afin de mieux encadrer le marché des compléments alimentaires, l'ADPHA a plaidé à réserver le parcours de distribution et de vente aux professionnels de santé.

En effet, dans un communiqué rendu public, l'association a appelé à la mise en place d'un circuit pharmaceutique exclusif pour les compléments alimentaires en proposant que leur distribution en gros soit assurée exclusivement par les établissements pharmaceutiques de distribution et que leur vente au public soit réservée aux pharmaciens d'officine. Ce qui implique de retirer ces produits des autres réseaux de vente.

Pour l'ADPHA, cette proposition se justifie notamment par la nécessité d'assurer un conseil adapté au consommateur, compte tenu de la composition et du dosage de certains compléments alimentaires, ainsi que de leurs interactions potentielles avec des médicaments. En l'absence de l'expertise et des conseils d'un personnel qualifié, la vente en dehors des pharmacies expose les citoyens à des dangers réels. Ainsi, la seule garantie pour le patient algérien est d'acquérir les compléments alimentaires au niveau d'une officine, estime l'association. « La composition et le dosage de ces produits, ainsi que leurs interactions



possibles avec les médicaments, justifient un conseil adapté au moment de leur achat. Le pharmacien d'officine peut orienter le consommateur et l'aider à utiliser ces produits de manière appropriée », ajoute la même source.

L'association met également en avant les exigences du circuit pharmaceutique en matière de stockage, traçabilité des lots, gestion des

stocks et assurance qualité, qui permettraient, selon elle, de mieux sécuriser la chaîne de distribution et de faciliter la gestion d'éventuelles alertes. L'ADPHA rappelle que les établissements pharmaceutiques de distribution sont soumis à des contrôles réguliers et appliquent des procédures d'assurance qualité portant notamment sur le stockage, la gestion des stocks, la traçabilité des

lots et la livraison. Ces exigences contribuent à préserver la qualité des produits et à faciliter une réaction rapide en cas d'alerte.

Dans ce sens, les distributeurs proposent que la distribution en gros soit exclusivement assurée par les établissements pharmaceutiques de distribution, tandis que la vente au public serait réservée aux pharmacies d'officine.

Sur le plan de la logistique, l'ADPHA estime que le secteur pharmaceutique est en mesure de gérer la vente des compléments alimentaires dans tout le pays. Avec plus de 200 établissements pharmaceutiques de distribution qui approvisionnent régulièrement les officines et un réseau de 12 000 pharmacies d'officine à travers le pays, l'association estime que le circuit pharmaceutique dispose déjà d'une infrastructure permettant d'assurer la disponibilité de ces produits, tout en offrant aux fabricants, notamment nationaux, un accès structuré au marché. « Ce circuit déjà rodé permettrait de rendre les compléments alimentaires disponibles en officine et d'offrir aux fabricants, notamment nationaux, un accès structuré à ce réseau », ajoute l'association des distributeurs.

L'ADPHA sollicite ainsi une concertation avec les autorités compétentes et les fabricants autour de sa proposition.

Pour rappel, le Syndicat National des Pharmaciens d'Officine (SNAPO) avait en février dernier, mis en avant l'importance d'instaurer un cadre réglementaire pour encadrer la vente de compléments alimentaires et des dispositifs médicaux. Car, contrairement au circuit informel, le canal pharmaceutique assure un contrôle strict et une traçabilité totale grâce à une facturation transparente », avait estimé le SNAPO. ■

Promotion de l'enseignement à distance au niveau de l'UFC

Vers le renforcement des compétences numérique

La 4e édition de la Semaine numérique a débuté, hier, à l'Université de la formation continue (UFC) Didouche-Mourad d'Alger, et se poursuivra jusqu'au 3 octobre prochain dans l'ensemble de ses centres à travers le pays.

Dans son allocution, le recteur de l'UFC, Yahia Djaafri, a précisé que la 4e édition de la Semaine numérique, organisée cette année sous le slogan « Vers une université

d'autonomisation... avec une vision numérique intelligente », marque « une nouvelle étape pour valoriser le rôle de l'enseignement à distance dans l'élargissement des opportunités d'apprentissage et de formation et dans le renforcement de la transformation numérique au sein de l'université algérienne ».

A ce propos, il a souligné « l'importance de renforcer les compétences numériques de

l'ensemble des acteurs du processus éducatif, en sus des compétences humaines et pédagogiques », affirmant que « la promotion de l'enseignement à distance et de l'enseignement numérique représente une étape essentielle vers la construction d'une université de 4e génération, fondée sur l'exploitation de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information et de

la communication, en phase avec les mutations rapides dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ».

M. Djaafri a, par ailleurs, indiqué qu'en marge de cet événement, une campagne nationale de don de sang est organisée au niveau des 54 centres de l'UFC répartis sur le territoire national, une initiative qui, a-t-il dit, « incarne la responsabilité

sociétale assumée par l'université ». De son côté, la Directrice générale de l'Agence nationale du sang (ANS), Houria Touafdit, a précisé que l'organisation de cette 3e édition de la campagne de don de sang, parallèlement à la Semaine numérique, vise à « ancrer la culture du don de sang » et à « promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide au sein de la communauté universitaire ».

OLYMPIADES MONDIALES DES MÉTIERS À SHANGHAI

Arhab rend visite aux participants algériens

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a rendu visite aux participants algériens aux compétitions des Olympiades mondiales des métiers, qui se déroulent à Shanghai (Chine), a indiqué hier un communiqué du ministère. Mme Arhab a visité les participants algériens aux compétitions des Olympiades mondiales des métiers et s'est enquis de leur participation aux différentes étapes de la compétition, saluant « leurs efforts et le niveau de leur représentation de l'Algérie dans cette manifestation internationale », précise la même source. Elle a également souligné l'importance de cette participation pour « mettre en valeur les capacités de la jeunesse al-

gérienne et leur permettre d'acquérir des expériences ».

Par ailleurs, lors de sa visite au pavillon de l'Union africaine (UA), dans le cadre du salon International WorldSkills, la ministre a pris connaissance des différentes activités présentées ainsi que de ce que reflète ce pavillon en terme de « présence de l'Algérie dans cette manifestation internationale qui réunit les compétences et les expertises de différents pays du monde », conclut le communiqué.

Renforcer la coopération bilatérale La veille, Mme. Arhab a tenu à Shanghai, une rencontre de travail avec la ministre chinoise des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, Wang Xiaoping, consacrée à l'exa-

men des voies de renforcer la coopération bilatérale et d'élargir ses perspectives en matière de formation et de développement des compétences.

La rencontre a permis de « réaffirmer la profondeur des relations historiques et privilégiées qui unissent les deux pays, ainsi que la volonté commune de traduire ce capital en programmes de coopération concrets en matière de développement des ressources humaines, à la hauteur du partenariat algéro-chinois ».

Dans ce contexte, les deux parties sont convenues de « renforcer la coopération et l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines prioritaires, notamment la mécatronique, l'informatique et l'intel-

ligence artificielle, outre les travaux publics et les grands ouvrages », en œuvrant à « développer des programmes de formation spécialisés permettant de former des compétences qualifiées ».

Les discussions ont porté aussi sur « les mécanismes permettant de tirer profit de l'expertise chinoise en matière de développement des compétences et des technologies modernes, et de renforcer la coopération entre les établissements de formation des deux pays », à travers « l'échange d'expertises et de bonnes pratiques, le développement des capacités des formateurs et la modernisation des programmes et des cursus de formation, en adéquation avec les évolutions technologiques

et les besoins des secteurs économiques ».

Cette rencontre traduit « l'attachement de l'Algérie et de la Chine à donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale en matière de formation et de développement des compétences et à la faire évoluer vers un partenariat concret et durable fondé sur l'échange d'expertises, le transfert de connaissances et le développement des compétences, au service des intérêts communs des deux pays et en appui aux efforts de l'Algérie visant à mettre en place un système de formation moderne répondant aux priorités du développement national et aux exigences de l'économie moderne », conclut le communiqué. ■

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-INDIENNE

La CACI ouvre de nouvelles pistes de partenariats dans plusieurs secteurs

Écosystème entrepreneurial
Installation d'une commission intersectorielle pour renforcer la performance des incubateurs

La coopération économique et commerciale entre l'Algérie et l'Inde pourrait connaître une nouvelle dynamique, à la faveur d'une rencontre virtuelle consacrée à l'identification de nouvelles opportunités de partenariat.



FATIHA A.
Le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Ismaïl Chakib Ghediri, a pris part à une rencontre virtuelle algéro-indienne consacrée à l'examen des opportunités de coopération économique, commerciale et d'investissement entre l'Algérie et l'Inde. Selon un communiqué de la CACI, cette rencontre a réuni, du côté algérien, des représentants de la CACI, de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP), ainsi qu'Ahmed Tibaoui, directeur général du World Trade Center Algeria (WTCA). Du côté indien, plusieurs chefs d'entreprises, fondateurs et directeurs généraux de sociétés opérant dans différents secteurs industriels et techniques ont participé aux échanges. Les entreprises indiennes représentées lors de cette rencontre activent notamment dans la fabrication de vannes industrielles, systèmes de refroidissement, emballages, produits d'étanchéité et d'isolation, ainsi que dans les industries pharmaceutiques et les équipements destinés au secteur agroalimentaire. Plusieurs opérateurs indiens ont également manifesté leur intérêt pour l'étude des possibilités

d'investissement en Algérie, notamment dans le domaine de la production de gélatine. Les représentants des institutions algériennes ont, à cette occasion, présenté les missions de leurs organismes respectifs ainsi que les différents mécanismes mis en place pour accompagner les investisseurs et les opérateurs économiques. Ils ont également exposé les dispositifs susceptibles de faciliter la mise en relation entre les entreprises indiennes et leurs potentiels partenaires algériens. Les discussions ont porté sur plusieurs aspects pratiques intéressant les entreprises indiennes souhaitant développer leurs activités sur le marché algérien. Les participants ont notamment abordé les secteurs prioritaires, les possibilités d'exportation ou de production locale, les mécanismes de paiement, les conditions et procédures liées à l'investissement, ainsi que les moyens permettant d'identifier des partenaires économiques algériens et de vérifier leur fiabilité. Les échanges ont également permis d'examiner les perspectives de coopération dans plusieurs filières, notamment l'industrie et l'ingénierie, l'agroalimentaire et l'agriculture, l'industrie pharmaceutique, l'automobile, l'énergie et l'eau. Une attention particulière a été accordée aux possi-

bilités de mise en place de partenariats productifs, notamment à travers la fabrication locale et le développement de chaînes d'approvisionnement intégrées. Cette approche est de nature à favoriser une coopération économique davantage axée sur l'investissement et la production, au-delà des échanges commerciaux traditionnels. Dans ce cadre, le directeur général de la CACI a souligné le rôle de la Chambre dans la facilitation des contacts entre les entreprises algériennes et étrangères, ainsi que dans l'identification de partenaires économiques potentiels. La CACI contribue également à la mise à disposition des informations disponibles sur les entreprises algériennes et à l'accompagnement des opérateurs économiques dans leurs démarches visant à établir des relations commerciales et des partenariats d'investissement. Cette rencontre virtuelle constitue ainsi un espace d'échange entre les opérateurs des deux pays, en vue d'identifier des projets et des opportunités concrètes susceptibles de renforcer les relations économiques algéro-indiennes et de favoriser l'établissement de partenariats durables dans plusieurs secteurs d'activité.

R.E.

Viandes rouges
Le ministère du Commerce prépare l'approvisionnement du marché pour le Ramadhan 2027

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, jeudi à Alger, une réunion de travail avec les importateurs de viandes rouges, au cours de laquelle ont été examinées les dispositions à même d'accompagner la filière et de renforcer sa préparation, en vue de garantir un approvisionnement régulier du marché, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue au Palais des expositions, Mme Abdellatif a «écouté les préoccupations et les propositions des opérateurs activant dans l'importation des viandes rouges», rapporte l'APS. Les échanges ont également porté sur «les dispositions à même d'accompagner la filière et de renforcer sa préparation, notamment à travers la garantie de la régularité de l'approvisionnement et de la disponibilité de cette denrée essentielle, dans le cadre des préparatifs anticipés du mois de Ramadhan 2027». La réunion a en outre permis de «faire le point sur différentes questions liées à l'approvisionnement du marché national». Ont assisté à la réunion, les représentants des départements ministériels et des organismes concernés, le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ainsi que des cadres du ministère, conclut la même source.

R.E.

NAPEC 2026

Les acteurs de l'énergie réunis à Oran autour de la transition énergétique

La 14e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée, «Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference» (NAPEC), se tiendra du 5 au 7 octobre prochain au Centre des conventions d'Oran «Mohamed-Benahmed», avec la participation de nombreux acteurs nationaux et internationaux du secteur de l'énergie, a-t-on appris des organisateurs, selon l'APS. Cette manifestation constitue un espace de rencontre et d'échange réunissant des compagnies nationales et internationales, des entreprises énergétiques, des fournisseurs de technologies et de solutions, des groupes spécialisés dans l'ingénierie et la réalisation de projets, ainsi que des représentants des pouvoirs publics. Le NAPEC vise notamment à favoriser le partage

d'expertise, le développement de partenariats et l'émergence d'opportunités d'affaires entre les différents acteurs de l'industrie énergétique, tout en accompagnant les transformations que connaît le secteur à l'échelle mondiale. Le programme de cette édition prévoit plusieurs conférences et panels consacrés aux principaux enjeux liés à l'avenir du secteur énergétique, notamment l'évolution du mix énergétique, la sécurité des approvisionnements, la décarbonation, l'efficacité énergétique, l'hydrogène et les énergies à faibles émissions de carbone. Les participants examineront également les perspectives de développement des interconnexions énergétiques, le rôle du gaz et de l'hydrogène, ainsi que les opportunités de coopération entre les régions productrices et consommatrices d'énergie. Les travaux porteront en outre sur l'innovation et les nouvelles technologies dans le secteur des hy-

drocarbures, la valorisation des gisements matures, l'amélioration de la productivité des puits et les solutions visant à optimiser les infrastructures et les actifs existants. D'autres rencontres seront consacrées à l'efficacité énergétique, à la réduction des émissions liées aux activités de production, au développement des technologies bas carbone et à la diversification de l'économie nationale, notamment à travers la promotion des exportations hors hydrocarbures. A travers son exposition et son programme de conférences, le NAPEC se veut ainsi une plateforme permettant aux professionnels de présenter leurs technologies, produits et services, de partager leurs expériences et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération dans les domaines de l'énergie, des hydrocarbures et de l'hydrogène, a-t-on souligné de même source.

R.E.

MARCHÉ FINANCIER

La COSOB hausse le ton contre l'exercice illégal des activités financières réglementées

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé, jeudi, une mise en garde à l'adresse des investisseurs, des opérateurs économiques et du public contre tout engagement avec la société NUMIVAL CAPITAL au titre d'activités financières réglementées, en l'absence des agréments et autorisations requis.



FATIHA A.

Dans le cadre de sa mission de surveillance et de supervision des activités du marché financier, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a appelé les différents intervenants du marché à faire preuve d'une vigilance accrue face à l'exercice d'activités réglementées sans autorisation préalable. Dans un communiqué publié jeudi, la COSOB a notamment attiré l'attention sur la situation de la société NUMIVAL CAPITAL, constituée le 9 décembre 2025 et immatriculée au registre du commerce sous le numéro 25B1054461. L'autorité de régulation rappelle, à cette occasion, que l'inscription d'une activité au registre du commerce ne suffit pas à habilitier une entreprise à exercer une activité soumise à agrément. Selon l'autorité de régulation, cette société a inscrit dans son objet social deux activités relevant du champ des activités réglementées du marché financier. Il s'agit, d'une part, de l'intermédiation en opérations de Bourse (IOB), correspondant au code d'activité 612107, et, d'autre part, de l'activité de société de gestion de fonds d'investissement, correspondant au code d'activité 612210. La COSOB souligne cependant que l'inscription de ces activités dans l'objet social de la société ne lui confère pas, à

elle seule, le droit de les exercer. La réglementation en vigueur prévoit en effet que l'exercice de telles activités est conditionné à l'obtention préalable des agréments et/ou autorisations nécessaires auprès de l'autorité compétente. Or, précise la Commission, aucun dossier de demande d'agrément ou d'autorisation en vue de l'exercice de ces activités n'avait été déposé auprès de ses services par NUMIVAL CAPITAL à la date de publication du communiqué. Sur cette base, la COSOB indique clairement que NUMIVAL CAPITAL n'est pas autorisée à exercer ou à se présenter en qualité d'intermédiaire en opérations de Bourse, ni à exercer l'activité de société de gestion de fonds d'investissement. Cette précision intervient dans un contexte où les activités d'intermédiation et de gestion de fonds sont soumises à un cadre réglementaire spécifique, destiné notamment à encadrer les prestations proposées aux investisseurs et à assurer la protection de l'épargne investie sur le marché financier. La Commission met ainsi en garde les investisseurs intervenant sur le marché financier, mais également les sociétés et autres personnes morales susceptibles de recourir à des produits ou services relevant de ce marché, contre tout engagement avec NUMIVAL CAPITAL au titre des activités réglementées mentionnées dans le communiqué, en l'absence des agréments et autorisations requis. Au-delà du cas de NUMIVAL CAPITAL,

l'autorité de régulation invite les acteurs du marché financier et le public en général à adopter une démarche de vérification préalable avant tout engagement avec un prestataire proposant des services financiers réglementés. La COSOB recommande notamment de s'assurer que le prestataire concerné dispose effectivement de l'agrément ou de l'autorisation délivré par la Commission pour l'exercice de l'activité proposée. Cette vérification constitue, selon la Commission, un élément essentiel de prudence pour les investisseurs et les opérateurs économiques souhaitant accéder à des produits ou services du marché financier. La COSOB insiste, par ailleurs, sur une distinction importante entre l'immatriculation au registre du commerce et l'autorisation d'exercer une activité réglementée. Elle rappelle ainsi que l'inscription d'une activité au registre du commerce ne saurait, à elle seule, conférer à une société le droit d'exercer une activité soumise à un agrément ou à une autorisation spécifique. À travers cette mise en garde, la COSOB réaffirme ainsi son rôle de surveillance du marché financier et de protection des investisseurs et de l'épargne investie en valeurs mobilières et produits financiers. Le communiqué vise également à sensibiliser les différents intervenants à l'importance de vérifier le statut réglementaire des prestataires avant toute opération ou engagement dans le domaine financier.

Investissement

L'AAPI et des hommes d'affaires tunisiens explorent de nouvelles opportunités de partenariat

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, jeudi au siège de l'agence, une délégation d'hommes d'affaires tunisiens, en visite de travail en Algérie pour explorer les opportunités d'investissement, indique un communiqué de l'Agence.

Le DG de l'AAPI a reçu la délégation de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie «CONECT International», conduite par Tarak Cherif, dans le cadre d'une visite de travail en Algérie visant à explorer les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le marché algérien, précise-t-on de même source, selon l'APS.

Ont assisté à cette rencontre, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Souheil Guessoum, ainsi que des cadres de l'Agence.

La rencontre a permis d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération économique et de l'investissement entre l'Algérie et la Tunisie, et de passer en revue les opportunités d'investissement et de partenariat entre les entreprises algériennes et tunisiennes, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Les opportunités qui s'offrent aux entreprises tunisiennes pour la concrétisation de projets d'investissement en Algérie ont également été examinées lors de cette rencontre, au cours de laquelle les membres de la délégation ont passé en revue des projets d'investissement dans divers domaines et secteurs revêtant un caractère prioritaire pour l'économie nationale. Dans ce contexte, M. Rekkache a souligné que les entreprises tunisiennes bénéficient des facilités et de l'accompagnement nécessaires pour la concrétisation de leurs projets d'investissement en Algérie, assurant que l'Algérie demeure ouverte aux investissements tunisiens, ce qui est de nature à contribuer au renforcement du partenariat et de l'intégration économique entre les deux pays voisins. Il a également réitéré la disposition de l'AAPI à accompagner les investisseurs tunisiens, afin de faciliter la concrétisation de leurs projets et à tirer parti des opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie.

R.E.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Les produits électroniques et électroménagers algériens gagnent de nouveaux marchés

Le coup d'envoi de trois opérations d'exportation d'appareils électroniques et électroménagers fabriqués en Algérie a été donné, jeudi, depuis les wilayas d'El Tarf, de Sétif et de Bordj Bou Arreridj, illustrant l'expansion de la présence du produit national sur les marchés régionaux et la croissance des capacités des entreprises algériennes à exporter. Dans la commune frontalière de Souarakh, dans la wilaya d'El Tarf, M. Abderrahmane Saâdi, conseiller auprès du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a donné, aux côtés du wali, Mohamed Meziane, et de plusieurs responsables locaux, le coup d'envoi d'une opération d'exportation vers la Tunisie de 10 conteneurs d'appareils électroménagers (réfrigérateurs, climatiseurs, machines à laver et autres) produits par l'entreprise «Biolux». M Saâdi a indiqué que cette opération «revêt une grande importance dès lors qu'elle confirme la

qualité et la compétitivité du produit algérien et la forte demande qui y est associée», avant de souligner que cette opération, «fruit de la politique économique des hautes autorités du pays visant à soutenir la production nationale, encourager l'investissement industriel et accompagner les opérateurs économiques, commence à donner des résultats tangibles». Il a ajouté qu'il ne s'agit pas simplement d'une opération d'exportation d'un produit industriel, mais elle représente une étape supplémentaire pour diversifier le produit économique et commercial, tout en consolidant l'orientation nationale visant à soutenir l'économie nationale et à augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures. Trois cargaisons de produits fabriqués en Algérie ont également quitté Sétif à destination de la Tunisie, dont deux concernent des appareils électroniques et électroménagers (8 camions, dont quatre chargés de 342 unités de lave-vaisselle et

les quatre autres de 216 réfrigérateurs produits par l'entreprise Sinova Samsung), et 15 camions chargés de 770 réfrigérateurs, 400 congélateurs et 240 lave-linge de l'entreprise Iris, tandis que la troisième a porté sur 84 tonnes de produits d'emballage pour denrées alimentaires de l'entreprise Biaxial Films Packaging et ce, sous la supervision d'un directeur central au ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Yacine Zouaoua, et du wali, Mustapha Limani. M. Zouaoua a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération «s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement permanent, par les hautes autorités du pays et le ministère de tutelle, des opérateurs économiques activant dans le domaine de la production, qui ont réussi à couvrir le marché national avec de nombreux produits». Cette opération consacre la position de la wilaya de Sétif en tant que pôle industriel important et prouve l'agissante contribution des entreprises

économiques privées de cette région au soutien de l'économie nationale, à la promotion des exportations hors hydrocarbures, à la valorisation du produit algérien en lui ouvrant de nouvelles perspectives sur les marchés étrangers, a précisé le même responsable. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le chargé de la gestion du secrétariat général du ministère du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Abdeslam Djahnit, accompagné du directeur de l'appui aux mécanismes d'exportation, Abdelatif El Houari, et du wali, Kamel Nouicer, a donné le coup d'envoi d'une opération d'exportation de 37 conteneurs d'appareils électroniques et électroménagers produits par l'entreprise Condor vers six marchés étrangers, en l'occurrence la Mauritanie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Jordanie et le Mali, ainsi que de 7 conteneurs de produits similaires de l'entreprise Géant vers la Tunisie.

R.E.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

10 opérations d'aménagement des infrastructures à Mostaganem

Les travaux de réalisation de 10 opérations d'aménagement et de modernisation d'infrastructures relevant des secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que de la formation et de l'enseignement professionnels, se poursuivent dans la wilaya de Mostaganem, en prévision des rentrées universitaire et professionnelle.



Ces opérations concernent plusieurs structures pédagogiques et résidences universitaires relevant de l'Université «Abdelhamid Ibn Badis», ainsi que des établissements de formation et d'enseignement professionnels, avec pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants et des stagiaires et de renforcer l'opérationnalité de ces infrastructures a indiqué récemment la cellule d'information et de communication des services de la wilaya. Dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, les opérations comprennent notamment le projet de réalisation d'un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) dans la commune de Stidia, d'une capacité de 300 places pédagogiques et de 120 lits. Cet établissement sera le troisième INSFP de la wilaya de Mostaganem, a-t-on indiqué. Les opérations portent également sur l'aménagement

du Centre de formation et d'enseignement professionnels «Mostaganem 1», doté d'une enveloppe financière de 25 millions de dinars, dont les travaux devront être achevés avant le 4 octobre prochain. Par ailleurs, trois autres opérations concernent l'INSFP de Kharouba, ainsi que les centres de formation et d'enseignement professionnels des communes de Bouguirat et d'Aïn Tédélès, en vue d'améliorer les conditions d'accueil et de formation des stagiaires. Concernant les préparatifs de la rentrée universitaire, les travaux d'aménagement de la salle de technologie de la Faculté des sciences et de la technologie de l'Université «Abdelhamid Ibn Badis» se poursuivent également, a-t-on fait savoir de même source. Cette salle, d'une capacité d'accueil de 750 étudiants, fait l'objet de travaux pour une enveloppe financière estimée à 67 millions de dinars. Des projets de réhabilitation des bâtiments pédagogiques des sciences agronomiques et des langues étrangères sont également en cours, parallèlement à des travaux d'entretien de différentes infrastructures

de l'ancien Institut technique d'agriculture. Dans ce cadre, le wali de Mostaganem a insisté sur la nécessité d'achever les travaux dans les délais impartis, de lever l'ensemble des réserves et de livrer les parties administratives jeudi prochain, tout en veillant à préserver le caractère architectural particulier de ce site historique. Les travaux de réhabilitation des résidences universitaires de 1.000 lits et de 2.000 lits à Kharouba se poursuivent également, avec des enveloppes financières respectives de 71 millions de dinars et de 124 millions de dinars. L'accent a, à ce titre, été mis sur la nécessité d'achever leur équipement en prévision de la rentrée universitaire. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales pour améliorer la préparation des infrastructures relevant de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle et assurer des conditions d'accueil appropriées aux étudiants et aux stagiaires à l'occasion des rentrées universitaire et professionnelle.

Mascara

Achèvement d'une campagne régionale de réparation des fuites d'eau

L'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Mascara a récupéré 16.800 m3 d'eau potable dans le cadre d'une campagne régionale de réparation des fuites enregistrées sur la conduite principale d'adduction du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), alimentant le corridor de Sig. Cette campagne, qui s'est achevée lundi, a mobilisé des équipes techniques de plusieurs wilayas, a indiqué le directeur de l'unité, Mohamed Bentouaf. M. Bentouaf a précisé à l'APS que les opérations, menées durant cinq jours, ont mobilisé plus de 50 agents des équipes techniques des unités de l'ADE des wilayas de Mascara, Mostaganem, Tiaret et Tlemcen. Les interventions sur plusieurs points de la conduite principale du système de transfert MAO ont permis de récupérer un volume total de 16.800 m3 d'eau potable. Ces opérations ont également permis de réparer sept importantes fuites d'eau localisées sur différents tronçons de cette conduite, qui alimente notamment les communes de Sig, El-Alaïmia, Ras El Aïn Amirouche, Oggaz et Bouhenni. Organisée par la direction générale de l'ADE, en coordination avec les autorités de la wilaya, cette campagne a contribué à améliorer l'approvisionnement en eau potable au niveau du corridor de Sig desservi par le système MAO et à réduire les perturbations susceptibles d'affecter le programme quotidien de distribution de cette ressource dans les communes concernées, a ajouté le même responsable. Cette opération s'inscrit également dans le cadre du renforcement de la coopération et de la coordination entre les différentes unités de l'ADE, notamment en matière d'intervention et de réparation des fuites enregistrées sur la conduite principale d'adduction du système MAO, a-t-on souligné de même source. Par ailleurs, M. Bentouaf a annoncé que l'unité de wilaya de l'ADE prévoit, dans les prochains jours, l'organisation d'une vaste campagne de réparation des fuites sur les réseaux de distribution d'eau potable à l'intérieur des zones urbaines de plusieurs communes de la wilaya. Cette opération vise à améliorer l'alimentation en eau potable et à récupérer d'importantes quantités de cette ressource vitale, dans le cadre des efforts visant à réduire les pertes sur les réseaux de distribution, a-t-il conclu.

Timimoun

Huit nouveaux établissements mis en service

Huit (8) établissements scolaires ont été mis en service lundi dans la wilaya de Timimoun, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026/2027. Ces nouveaux établissements contribueront à améliorer les conditions de scolarisation des élèves et à réduire les contraintes de déplacements, notamment dans les ksars et les communes éloignées, a indiqué le chef du service de la programmation à la direction de l'Education de la wilaya, Abdelkrim Hanchir. Ainsi, un lycée a été mis en service dans le village de Taghouzi (commune de Talmine), un collège à Ksar Bahamou et un autre à Ksar Kali (commune d'Ouled-Saïd), en plus de cinq (5) écoles primaires dans des ksars et quartiers de la wilaya, ayant tous ouvert leurs portes ce lundi, sous la supervision des autorités locales. Plus de 58.580 élèves devaient rejoindre ce jour les salles de classe, encadrés par 3.674 enseignants. La grande majorité de ces élèves bénéficient de la cantine scolaire, a-t-il fait savoir.

IN-SALAH

De nouvelles structures scolaires pour accompagner l'extension urbaine

Le secteur de l'éducation de la wilaya d'In-Salah a été doté de plusieurs établissements scolaires couvrant les trois paliers de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire), et ce, dans le cadre des efforts consentis pour réajuster la carte scolaire et accompagner l'expansion urbaine et la création de nouveaux pôles résidentiels. Selon le directeur de l'éducation de la wilaya d'In Salah, Ali Kerzi, ce programme comprend l'inauguration de nouveaux établissements, la rénovation et la climatisation des structures existantes afin de répondre aux besoins des nouveaux quartiers et l'essor démographique et spatial que connaît cette nouvelle wilaya, de sorte à remodeler la vie quotidienne des élèves et soulager les ménages. Et d'ajouter que ces structures concernent notamment des zones en pleine expan-

sion, à l'instar du quartier «Ed-Deghamcha» où un nouveau lycée portant le nom de Feu Liamine Zerroual, et une école primaire baptisée du nom de Feu Moudjahid Benalioua Salah ont été inaugurées lundi dernier. Le nombre de lycées de la wilaya est ainsi porté à sept (7). L'étalement urbain, opéré depuis la promotion d'In-Salah en wilaya et le développement de nouveaux quartiers résidentiels, ont imposé une réponse rapide pour accompagner les besoins des familles. Pour de nombreux élèves, l'accès à l'école impliquait jusqu'ici de longs et épuisants déplacements sous le climat aride de la région. Ainsi, les nouveaux établissements réceptionnés et ceux ayant subi des travaux de réhabilitation ont été pensés pour offrir un cadre pédagogique optimal, estime le directeur du secteur. Les salles de classe ont

été dotées de climatiseurs, de tables neuves et de tableaux modernes, permettant aux élèves d'étudier dans des conditions de fraîcheur propices à la concentration. Aussi, les cantines scolaires ont été dotées d'équipements modernes et de systèmes de ventilation adaptés, assurant des repas chauds et sains dans un cadre hygiénique. Les nouvelles structures sont également dotées de salles d'activités soigneusement décorées afin de favoriser l'épanouissement psychologique, la créativité et le plaisir d'apprendre. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du secteur visant à moderniser la carte éducative de la wilaya, réduire les distances de déplacement pour les résidents des nouveaux pôles et doter In-Salah des moyens nécessaires pour élever la qualité de l'enseignement et conduire ses élèves vers la réussite.

GENCIVES QUI SAIGNENT

Un signe banal qui peut cacher de vrais risques pour la santé

Un peu de sang après le brossage des dents est souvent considéré comme un détail sans importance. Pourtant, des gencives qui saignent régulièrement ne sont pas considérées comme normales par les spécialistes de la santé bucco-dentaire. Ce symptôme peut être le premier signe d'une inflammation des gencives, appelée gingivite, et parfois d'une maladie plus profonde, la parodontite, qui détruit progressivement les tissus et l'os maintenant les dents.



PAR AMEL B

Voir quelques traces de sang sur sa brosse à dents peut sembler anodin. Pourtant, lorsque les gencives saignent régulièrement, ce symptôme ne doit pas être considéré comme normal, mettent en garde les spécialistes. Il peut être le signe d'une inflammation des gencives, d'une gingivite ou, dans certains cas, d'une maladie parodontale plus avancée. Ces problèmes sont extrêmement fréquents dans le monde : selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les maladies bucco-dentaires concernent environ 3,5 milliards de personnes, soit près de 45 % de la population mondiale. Les maladies sévères des gencives, qui constituent une cause majeure de perte des dents, toucheraient à elles seules environ 1 milliard de personnes. Pourquoi les gencives saignent-elles ? Le saignement apparaît le plus souvent lorsque la plaque bactérienne s'accumule autour des dents et provoque une réaction inflammatoire. Les gencives peuvent alors devenir rouges, gonflées, sensibles et saigner au moment du brossage ou du passage du fil dentaire. Lorsque cette inflammation reste limitée à la gencive, il s'agit généralement d'une gingivite. Mais si elle évolue vers une parodontite, l'inflammation peut atteindre les tissus qui maintiennent les dents. Des poches peuvent alors se former autour des dents, l'os peut progressivement être détruit et, dans les formes avancées, les dents peuvent devenir mobiles puis être

perdues. L'OMS considère d'ailleurs les maladies parodontales parmi les principales maladies bucco-dentaires et souligne que la santé de la bouche fait partie intégrante de la santé générale. Le risque ne se limite pas à la perte des dents. Les maladies des gencives s'inscrivent dans un contexte plus large d'inflammation et partagent certains facteurs de risque avec d'autres maladies chroniques. Le tabagisme, une alimentation déséquilibrée riche en sucres et certaines maladies comme le diabète sont notamment associés à une moins bonne santé bucco-dentaire. L'OMS souligne en particulier l'existence d'un lien établi entre le diabète et le développement ou la progression de la parodontite. Une mauvaise santé bucco-dentaire peut également provoquer douleurs et inconfort, perturber l'alimentation, le sommeil et les activités quotidiennes, et avoir des conséquences sur la qualité de vie. Le saignement est donc un signal d'alerte, mais il ne signifie pas forcément que la maladie est grave. Une gingivite prise en charge précocement peut généralement être contrôlée grâce à une meilleure hygiène bucco-dentaire et à des soins professionnels lorsque cela est nécessaire. En revanche, laisser une inflammation persister pendant des années peut favoriser l'installation d'une maladie parodontale et les dommages deviennent alors plus difficiles à réparer. C'est pourquoi les spécialistes recommandent de consulter lorsqu'un saignement gingival devient fréquent, persistant ou s'accompagne de gencives gonflées, d'une mauvaise haleine durable,

d'un déchaussement ou d'une mobilité des dents. Mais depuis quelques années, les chercheurs s'intéressent à une autre question : la santé des gencives pourrait-elle également être associée à celle du cerveau ? Plusieurs études ont observé une association entre maladie parodontale, perte des dents et troubles cognitifs. Une méta-analyse récente portant sur des études de cohorte a notamment retrouvé une association entre la parodontite et un risque plus élevé de troubles cognitifs ou de démence, même si l'ampleur de cette association varie selon la gravité de la maladie et les études considérées. Publiée en août 2026 dans le Journal of Clinical Periodontology, une nouvelle étude japonaise apporte aujourd'hui un éclairage supplémentaire. Les chercheurs étudient également la possibilité que certaines bactéries ou molécules liées aux maladies des gencives puissent participer à des processus inflammatoires touchant le cerveau. Mais ces mécanismes ne permettent pas encore d'affirmer qu'un traitement des gencives permettrait de prévenir Alzheimer. Une autre possibilité doit également être prise en compte : les premiers changements cognitifs pourraient eux-mêmes rendre plus difficile le maintien d'une bonne hygiène dentaire, les rendez-vous chez le dentiste ou les soins quotidiens. En somme, des gencives qui saignent régulièrement sont avant tout un signe qu'il faut rechercher une inflammation ou une maladie parodontale. À l'échelle mondiale, ces maladies représentent déjà un problème majeur de santé publique, avec environ un milliard de

Accidents de la route

7 morts et 221 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 221 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique jeudi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El-Oued avec 2 morts, précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 62 interventions ayant permis de sauver 23 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 37 autres et d'évacuer 2 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant toutefois le décès d'un (1) jeune homme (28 ans) dans une plage interdite à la baignade, dans la wilaya de Jijel. Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 12 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas. Concernant les dernières précipitations ayant touché les wilayas de Tébessa, Illizi et Ouled Djellal, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour procéder au pompage des eaux pluviales et au dégagement d'un véhicule coincé suite à la montée des eaux de pluies.

Cancer du poumon

Arrêter de fumer après le diagnostic peut réduire de moitié le risque de décès

Arrêter de fumer après s'être vu diagnostiquer un cancer du poumon peut réduire le risque de décès et de progression du cancer jusqu'à 55% et cet arrêt est bénéfique y compris à un stade avancé de la maladie et pour les gros fumeurs, montre une étude. L'arrêt du tabac après un diagnostic de cancer «peut améliorer considérablement la survie» du patient et «réduire le risque de progression de la maladie», selon un rapport du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) qui compile les données scientifiques les plus récentes,

présenté vendredi au Congrès mondial sur le cancer qui se tient à Hong Kong. «Il n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer. Même après un diagnostic de cancer avancé, l'arrêt peut apporter des bénéfices cliniques significatifs», estime le Dr Mahdi Sheikh, auteur principal du rapport, cité par un communiqué du CIRC, qui fait partie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le risque de décès et de progression de la maladie diminue «jusqu'à 55%» comparé à celui de patients restés fumeurs, ont montré plus de dix ans de suivi de

patients atteints d'un cancer du poumon ou du rein qui fumaient au moment du diagnostic, lors d'études menées par le CIRC en collaboration avec le Centre national de recherche médicale en oncologie N.N. Blokhin de Moscou. Ainsi, les patients qui ont arrêté de fumer après un diagnostic de cancer présentaient «une durée de survie sans progression, supérieure d'environ deux ans» à celle de ceux restés fumeurs. Un bénéfice significatif a été observé, y compris pour ceux atteints d'un cancer au stade avancé ou ayant un lourd passé de fumeur. Et ces bénéfices

ont été observés pour un «large éventail de cancers», qu'ils soient «fortement liés au tabagisme» comme le cancer du poumon ou moins associés au tabac, comme celui du rein, selon ces études. Or aujourd'hui, «de nombreux patients fumeurs au moment du diagnostic continuent de fumer tout au long de leur parcours de soins» car persiste l'idée reçue qu'«une fois le diagnostic de cancer posé, les dommages seraient déjà irréversibles», souligne le CIRC. Le cancer du poumon fait 1,9 million de morts dans le monde, selon l'OMS.

INONDATIONS

L'état de catastrophe déclaré dans toute la ville de Bangkok

Les autorités de la ville de Bangkok ont déclaré samedi l'état de catastrophe dans l'ensemble des 50 districts de la capitale, en raison d'inondations causées par des pluies diluviennes. Cette déclaration, qui permet aux autorités locales de prendre des mesures d'urgence, intervient alors que près de 300 millimètres de pluie sont tombés sur la capitale thaïlandaise depuis jeudi, selon le gouverneur de Bangkok, Chadchart Sittipunt. La pluie tombe presque sans discontinuer depuis jeudi après-midi, inondant les routes, faisant gonfler les canaux de Bangkok et s'infiltrant dans les nombreux immeubles qui les bordent. Selon le gouverneur, la partie la plus touchée est l'est de la ville. «Il continue de pleuvoir et nous faisons de notre mieux. Nous essayons de pomper l'eau, mais les canaux sont pleins», a-t-il déclaré aux journalistes. Il a encouragé les patients alités chez eux et dépendants de matériel médical vital à envisager un séjour temporaire à l'hôpital. En 2011, d'importantes inondations dans toute la Thaïlande avaient fait plus de 500 morts et endommagé des millions de logements.

RDC

Au moins 14 morts dans un crash d'un avion

Au moins 14 personnes, dont deux hauts responsables de la justice militaire en République démocratique du Congo (RDC), ont péri dans le crash d'un petit avion survenu vendredi dans le sud-ouest du pays, ont déploré le gouvernement et l'armée dans la nuit de vendredi à samedi. Vendredi après-midi, un petit porteur transportant une délégation de la justice militaire s'est écrasé à Kenge, chef-lieu de la province du Kwango situé à plus de 200 km à l'est de la capitale Kinshasa. «Cet accident a notamment coûté la vie au lieutenant-général Mutombo Katalayi Tiende Joseph, premier président de la Haute cour militaire, et au lieutenant-général Likulia Bakumi Lucien René, auditeur général des FARDC» (forces armées congolaises), a regretté sur les réseaux sociaux la présidence. «Outre les deux officiers généraux, douze membres de la délégation ainsi que les membres de l'équipage ont également perdu la vie», a précisé l'armée dans un communiqué. L'accident s'est produit «au retour d'une mission de service effectuée à Kikwit», dans la province voisine du Kwilu, selon l'armée. Une enquête a été ouverte afin d'établir les circonstances exactes du crash.

PANDÉMIES

Guterres appelle les Etats membres de l'ONU à tirer les leçons du Covid



Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les Etats membres de l'organisation à tirer les leçons de la pandémie de Covid-19 et transformer les engagements pris depuis en une préparation durable, fondée sur la solidarité, l'équité et la coopération internationale.

Dans un message lu par la vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina J. Mohammed, lors d'une réunion de haut niveau consacrée à la prévention, à la préparation et à la riposte aux pandémies, vendredi au siège des Nations unies à New York, Antonio Guterres a rappelé que la pandémie avait démontré une réalité fondamentale : «aucun pays ne peut se protéger seul» face à une menace sanitaire mondiale. «Notre responsabilité maintenant est de transformer cette leçon en une préparation durable», a-t-il déclaré, appelant à renforcer les systèmes de santé, à mobiliser la science et à soutenir les communautés et les agents de santé locaux. Cette nécessité reste particulièrement visible alors que la République démocratique du Congo (RDC) fait face à une nouvelle flambée d'Ebola. Pour le Secrétaire général, cette crise rappelle que les agents

pathogènes dangereux continuent de mettre à l'épreuve la capacité collective du monde à se préparer. Depuis l'adoption, en 2023, d'une déclaration politique sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies, des progrès importants ont été réalisés. Ils comprennent notamment les amendements au Règlement sanitaire international et l'adoption de l'accord de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur les pandémies. Néanmoins, Antonio Guterres a souligné que le travail était loin d'être terminé. Les négociations sur le système d'accès aux agents pathogènes et de partage des avantages (PABS), qui doit compléter l'accord sur les pandémies, doivent notamment être menées à leur terme.

«Il n'y a pas de temps à perdre», a-t-il insisté, appelant les Etats membres à accélérer ces négociations.

Le Secrétaire général a identifié trois priorités : combler les importants déficits de financement, adopter une véritable approche «Une seule santé» reliant la santé humaine à celle des animaux et de l'environnement, et garantir un accès équitable aux outils permettant de sauver des vies. Il a notamment appelé à financer de manière prévisible et durable les systèmes de santé communautaires, indispensables pour détecter, surveiller et contenir les flambées épidémiques. «Lorsque les communautés sont protégées, nous sommes tous protégés», a-t-il affirmé. Pour Antonio Guterres, la prochaine pandémie n'est pas une question de savoir «si» elle surviendra, mais «quand». L'objectif de la réunion de haut niveau est donc de faire en sorte que le monde soit mieux préparé lorsque cette prochaine menace apparaîtra.

LIBYE

Crues soudaines et inondations dans l'ouest du pays

D'importantes inondations dues à des pluies torrentielles dans la nuit de jeudi à vendredi ont affecté de nombreuses villes de l'ouest de la Libye, privant les populations d'électricité et d'eau courante et piégeant des habitants dans des coulées de boue. Le chef du gouvernement d'unité nationale, Abdelhamid Dbeibah, a «immédiatement ordonné aux autorités compétentes de mobiliser sans délai l'ensemble de leurs ressources (...) sur le terrain dans les zones sinistrées, en coordination avec les municipalités, (...) pour

assurer une intervention rapide». Sur les réseaux sociaux, des images et des vidéos impressionnantes montrent des personnes piégées dans leurs véhicules ou tentant de se sortir d'une coulée de boue. A Mizdah, commune de moins de 30.000 habitants en zone semi-désertique où les pluies sont rares, les inondations ont provoqué «une panne de courant générale suite à la chute de nombreux poteaux électriques et d'importants dégâts matériels ainsi que des glissements de terrain», a affirmé à une chaîne de télévision locale Omar Kachaka,

porte-parole de la municipalité de cette ville située à 165 km au sud de Tripoli. M. Dbeibah a dit dans un communiqué «suivre de près la situation» et ordonné aux services concernés d'agir rapidement pour dégager les routes, rétablir le courant, l'eau potable et les télécommunications.

Selon les scientifiques, le changement climatique provoqué par l'activité humaine accroît la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes.

ESPAGNE

La compagnie ferroviaire publique touchée par une cyberattaque

La compagnie ferroviaire publique espagnole Renfe a annoncé vendredi avoir été victime d'une cyberattaque ayant entraîné la fuite de certaines données d'utilisateurs, les médias rapportant que ses auteurs ont utilisé l'intelligence artificielle, une première en Espagne. Renfe a indiqué dans un communiqué que «l'incident de cybersécurité» trouvait son origine dans des serveurs du gestionnaire d'infrastructures ferroviaires public Adif, qui avaient été «préalablement compromis et interconnectés avec les systèmes de l'entreprise».

Les auteurs de cette cyberattaque «n'ont pu accéder qu'à des informations limitées sur les utilisateurs, principalement des noms et des adresses mail» et il n'existe pas de «preuve formelle» d'une publication de ces données, a précisé l'entreprise espagnole. «Il n'y a pas d'élément montrant un accès à des données bancaires ou financières, à des moyens de paiement, à des documents d'identité ou à d'autres informations particulièrement sensibles», a ajouté la Renfe, qui a transporté plus de 531 millions de personnes l'an dernier. L'entreprise a indiqué que cet incident faisait suite à «plusieurs semaines» de tentatives d'attaques qui avaient été «détectées et bloquées avec succès». Le trafic ferroviaire se déroule normalement, selon la Renfe. Selon le quotidien espagnol El Mundo qui cite des «sources proches de l'enquête», une organisation criminelle a utilisé «un système similaire» à l'IA d'Anthropic pour attaquer le site internet d'Adif, qui était inaccessible vendredi soir. El Mundo affirme qu'il s'agit de la première cyberattaque par IA visant le site internet d'une entreprise publique espagnole et précise que l'incident a duré «plusieurs jours». Les cybercriminels se sont emparés de 500 Go de données, ont rapporté El Mundo et d'autres médias. L'inquiétude s'amplifie dans le monde quant au pouvoir des outils d'IA après une série d'incidents de piratage impliquant des modèles du développeur de ChatGPT, OpenAI, et de son rival Anthropic.

QUALIFICATIONS CAN-2027 ZAMBIE

Hemdani démarre avec des certitudes et des réglages à effectuer

Pour sa première rencontre officielle à la tête de la sélection nationale, Brahim Hemdani peut se satisfaire d'avoir lancé son mandat par une victoire. Face à la Zambie, vendredi soir au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, les Verts se sont imposés sur le score de 3-1 et ont ainsi entamé leur campagne qualificative pour la CAN-2027 de la meilleure manière.

Un succès mérité, mais qui n'a pas totalement dissipé les interrogations, particulièrement dans le secteur défensif.

L'entame algérienne a pourtant été idéale. Il n'a fallu que deux minutes aux Verts pour trouver la faille. Après un joli travail individuel, Brahim Maza combinait avec Amine Amoura avant de servir Jaouen Hadjam. Le latéral gauche de Brighton ne ratait pas l'occasion et ajustait parfaitement le gardien zambien pour donner rapidement l'avantage aux siens.

Cette ouverture du score a permis aux hommes de Hemdani de prendre immédiatement le contrôle des débats. Les Algériens ont affiché une volonté claire de jouer vers l'avant et de se projeter rapidement après chaque récupération. Plusieurs transitions ont ainsi été intéressantes, avec une animation offensive qui a souvent posé des problèmes à l'arrière-garde zambienne.

Maza, le chef d'orchestre

Au cœur de cette animation, Brahim Maza a une nouvelle fois confirmé son importance grandissante dans le dispositif des Verts. Auteur du deuxième but algérien, le joueur du Bayer Leverkusen s'est surtout distingué par son influence dans le jeu. Ses passes verticales, sa qualité technique et sa capacité à éliminer son vis-à-vis grâce à son accélération ont régulièrement déséquilibré le bloc zambien. Maza s'installe ainsi progressivement comme le véritable métronome de cette nouvelle sélection.

D'autres motifs de satisfaction sont également à relever. Titularisé pour la première fois en match officiel, Mohamed Bachir Belloumi a affiché une certaine liberté dans ses initiatives et quelques gestes techniques intéressants. Remplacé en seconde période, il a cédé sa place à Anis Hadj Moussa, qui s'est immédiatement illustré. Le joueur de Feyenoord a apporté sa percussion et son aisance technique avant de profiter d'un ballon repoussé par le gardien pour inscrire le troisième but algérien à la 74e minute.

Sur le plan offensif, Amoura a également beaucoup pesé par ses appels et sa vitesse. En revanche, Amin Chiakha, entré dès la 18e minute à la suite de la blessure d'Amine Gouiri, n'a pas connu la même réussite. Alors qu'il enchaîne actuellement les performances et les buts avec Rosenborg, l'attaquant n'a pas véritablement réussi à reproduire avec les Verts ce qu'il démontre avec son club.

Le chantier défensif reste ouvert

Si l'Algérie a montré des choses intéressantes avec le ballon, elle devra en revanche rapidement trouver des solutions à ses problèmes défensifs. L'égalisation de Fashion Sakala à la 57e minute en constitue une nouvelle illustration. Sur une action où la vigilance algérienne



a été prise en défaut, l'attaquant zambien a bénéficié de l'espace nécessaire pour se présenter dans de bonnes conditions et tromper Mastil.

Ce manque de concentration reste préoccupant. Même lorsqu'elle domine et semble contrôler la rencontre, l'Algérie continue d'offrir à l'adversaire des opportunités évitables. Le staff de Hemdani devra donc travailler sur cet aspect, notamment dans la gestion des transitions défensives. Il s'agit probablement du principal enseignement à tirer de cette première sortie.

Deux épisodes à gérer en interne

Cette rencontre a également été marquée par deux épisodes qui devraient faire l'objet d'une gestion interne. Rayan Aït Nouri, laissé sur le banc au coup d'envoi, aurait manifesté son mécontentement après avoir été invité à s'échauffer avant de recevoir la consigne de regagner le banc. Son statut de remplaçant n'aurait visiblement pas été apprécié par le joueur de Manchester City. De son côté, Amoura a quitté la pelouse avec une certaine irritation

après son remplacement, dans un contexte où il avait également été pris à partie par une partie du public. L'attaquant n'a pas salué Hemdani dans un premier temps, avant de revenir sur son geste et de venir finalement saluer son

sélectionneur. Ces épisodes n'enlèvent rien à la victoire, mais ils constituent des éléments que le nouveau staff devra gérer afin de préserver la sérénité et la cohésion du groupe.

H.M.

Impressions :

Brahim Hemdani :

«On voulait cette victoire, et d'après la physionomie générale de la rencontre, je dirai qu'on la mérite amplement. Nous sommes bien rentrés dans le match et nous avons réussi à ouvrir le score dès la deuxième minute de jeu. Dans la foulée, on s'était procuré plusieurs autres occasions nettes de scorer, sauf que cette fois, la réussite n'était pas au rendez-vous. Une situation qui nous a porté préjudice, car l'adversaire a pu revenir au score. Nos joueurs ont bien réagi et ont rapidement repris le dessus. J'ai particulièrement apprécié leur réaction après l'égalisation. Leur rende-

ment de ce soir m'a vraiment laissé une bonne impression. Mon seul regret, c'est d'avoir payé ce succès au prix fort, car nous avons perdu quelques joueurs sur blessure. A présent, on doit penser à bien récupérer, surtout que nous aurons un long déplacement à faire lors de la prochaine journée». George Lwandamina (Sélectionneur national de la Zambie) : «On s'est présenté à Alger avec l'intention de réussir un bon résultat et même si nous avons été cueillis à froid, nous avons gardé le cap. Nos efforts ont fini par porter leurs fruits au de la deuxième mi-temps, avec une égalisation méritée. A 3-1, notre équipe s'est complètement effondrée et ne pouvait plus espérer revenir une seconde fois».

L1- Mobilis

La LFP dévoile le programme des deux prochaines journées

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme détaillé des deux prochaines journées (4e-5e) du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis. Dans un communiqué, la Ligue a précisé que la quatrième journée se déroulera les 7, 8 et 9 octobre, tandis que la cinquième journée est programmée les 12, 13 et 14 octobre.

La quatrième journée débutera le 7 octobre avec le déroulement de trois rencontres dont le derby entre les deux voisins : l'ES Ben Aknoun et la JS El Biar, et le choc CR Belouizdad -USM Khenchela. Trois matchs sont programmés le 8 octobre, dont MC Oran-ES Sétif. L'épilogue de cette journée aura lieu le 9 octobre avec les deux dernières rencontres au programme, JSK-ASO et MCA-CRT. La cinquième journée de Ligue 1 débutera le 12 octobre avec la programmation de deux rencontres, USMK-CSC et JSEB-CRB. Trois rencontres auront lieu le 13 octobre, dont les chocs ASO-MCA et USMA-JSK. Les trois derniers matchs de cette journée se joueront le 14 octobre avec à l'affiche ESS-JSK.

CAN 2026 de Volley-ball

L'EN compose son billet pour le Mondial 2027

La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) s'est qualifiée pour le championnat du Monde 2027 prévu en Pologne, après sa brillante victoire face au Maroc 3 sets à 0 (25-19, 25-21, 25-18), en match de classement pour la troisième place du Championnat d'Afrique des nations CAN-2026, disputé vendredi au Palais des sports d'El-Menzah à Tunis. Pour rappel, le six algérien avait atteint le dernier carré de la compétition africaine, avant de s'incliner face au Cameroun 3 sets à 1 (25-22, 25-16, 20-25, 25-23), mercredi soir.

EN U23

Ramdaoui forfait face à l'Afrique du Sud en amical

L'attaquant de l'USM Alger Mohamed Bouderbala a été appelé en renfort au sein de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) pour affronter l'Afrique du Sud en amical à Durban, en remplacement de son coéquipier Mohamed Amine Ramdaoui, forfait en raison d'une blessure, a indiqué le club algérois dans un communiqué. «Ramdaoui a été contraint de renoncer au stage après avoir ressenti de nouvelles douleurs consécutives à une blessure contractée lors du dernier match en déplacement face à l'Olympique Akbou», précise la même source. Le sélectionneur de l'équipe des U23 Rafik Saïfi a fait appel à 24 joueurs pour un stage entamé lundi dernier à Alger et qui se poursuivra jusqu'à dimanche. Ce regroupement entre dans le cadre des préparatifs en vue du deuxième tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations-2027 (CAN-2027) de

la catégorie. «Le joueur doit passer dans les prochaines heures des examens médicaux complémentaires pour déterminer l'origine et la gravité de cette nouvelle alerte. Il poursuivra ensuite sa prise en charge médicale sous la responsabilité du staff médical du club», conclut le communiqué.

la catégorie. «Le joueur doit passer dans les prochaines heures des examens médicaux complémentaires pour déterminer l'origine et la gravité de cette nouvelle alerte. Il poursuivra ensuite sa prise en charge médicale sous la responsabilité du staff médical du club», conclut le communiqué.

la catégorie. «Le joueur doit passer dans les prochaines heures des examens médicaux complémentaires pour déterminer l'origine et la gravité de cette nouvelle alerte. Il poursuivra ensuite sa prise en charge médicale sous la responsabilité du staff médical du club», conclut le communiqué.

LIGUE DES NATIONS

Zidane réussit son baptême avec les Bleus

L'icône du sport tricolore ne pouvait pas rêver mieux comme entame, lui qui a patienté si longtemps avant d'endosser le costume du sélectionneur, propriété de Didier Deschamps durant 14 ans. Les Bleus ont largement dominé les débats et ont été finalement récompensés à la 54e minute par la 67e réalisation en 107 capes de leur capitaine.

Mais le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France a dû céder sa place dans la foulée en se tenant le genou gauche. Un coup dur d'entrée pour Zidane, qui a annoncé après la rencontre que l'attaquant allait rentrer se soigner à Madrid en raison d'une «lésion tendineuse».

«Les nouvelles ne sont pas bonnes, on ne va pas prendre de risques», a expliqué Zizou.

Malgré la perte de Mbappé, le nouveau boss, nommé le 28 juillet, a tout de même passé sans encombre son premier examen et peut se projeter plus sereinement sur la suite de son programme dense en ce début d'automne, avec trois matches encore à disputer dans les dix jours qui viennent (déplacement en Belgique lundi, réceptions de l'Italie et de la Belgique au Stade de France, les 2 et 5 octobre).

L'ancien N.10 de légende a en tout cas déjà bouleversé les habitudes, imposant une véritable rupture avec son prédécesseur, qui a quitté son poste après une élimination en demi-finales de la Coupe du monde face à l'Espagne (2-0), future lauréate du tournoi.

Présence remarquée à l'échauffement

Dans le style d'abord avec une présence remarquée à l'échauffement, durant lequel il n'a pas hésité à distiller des centres pour ses joueurs, contrairement à Deschamps, qui laissait cette besogne à son staff. Si le Ballon d'Or 1998, vêtu entièrement de noir pour son baptême du feu sur le banc des Bleus, a manqué les premières notes de sa toute première Marseillaise dans la peau du sélectionneur en arrivant sur le terrain avec quelques secondes de retard, il a ensuite été très actif, constamment debout dans sa zone technique.

Donnant sans cesse des consignes, il n'a pas hésité à applaudir les belles séquences de ses joueurs, ou à les tancer, comme le défenseur Dayot Upamecano après une mauvaise relance qui aurait pu coûter cher (31e). Sur le plan tactique également, l'ère Zidane tranche déjà avec celle de Deschamps. Abandonnant le système en 4-2-3-1 en vigueur durant le Mondial-2026, le nouveau sélectionneur a misé sur un 4-3-3 en déca-

Zinédine Zidane a réussi ses grands débuts à la tête de l'équipe de France en décrochant un succès en Turquie (1-0), vendredi soir en Ligue des nations, grâce à un but de Kylian Mbappé, mais la soirée a été ternie par la blessure au genou de la superstar des Bleus, qui va quitter le rassemblement.



lant Kylian Mbappé sur le côté gauche. Une option qui n'est pas encore tout à fait au point mais qui a fini par fonctionner contre une faible équipe de Turquie, sortie au premier tour de la Coupe du monde et privée de l'un de ses meilleurs joueurs, Kenan Yildiz, blessé.

Le capitaine, positionné en pointe depuis l'Euro-2024,

a eu d'abord beaucoup de mal à trouver ses marques, ne se montrant dangereux qu'une seule fois en première période sur une frappe molle (17e) avant de trouver l'ouverture d'un tir limpide du droit juste après la pause, se blessant cependant sur l'action.

POUR TROIS PÉRIODES DE MERCATO

Fenerbahçe interdit de recrutement de la FIFA

Le géant stambouliote a été officiellement inscrit sur la liste des interdictions d'enregistrement de la FIFA en raison de passifs financiers non réglés. Cette mesure disciplinaire interdit au club d'enregistrer de nouveaux joueurs lors de trois fenêtres de transfert consécutives. Les dirigeants doivent désormais régler la dette en suspens afin de ne pas compromettre les futures opérations sur le marché. La FIFA n'a pas rendu public le montant dû ni l'identité de la partie lésée dans son registre officiel. La direction du club turc a également gardé le silence, sans publier le moindre communiqué à destination des actionnaires ou de la presse. Tant qu'aucune des deux parties

n'aura clarifié la situation, les détails exacts de l'affaire resteront strictement confidentiels. Cette affaire met en lumière les difficultés récurrentes de conformité auxquelles les clubs turcs sont confrontés en matière de normes réglementaires internationales. Dans le cadre fixé par la FIFA, cet embargo sera levé immédiatement dès que Fenerbahçe aura réglé la somme due. Un retard prolongé annulerait tout pré-contract conclu avec des cibles et perturberait la stabilité du vestiaire. Fenerbahçe doit agir rapidement pour résoudre le litige avant l'ouverture du prochain mercato.

Affaire Manchester City

Les clubs de Premier League ne décolèrent pas

Vent de face pour Manchester City. Le club anglais a été reconnu coupable de 114 des 115 actes d'accusations qui le visaient pour avoir enfreint les réglementations financières de la Premier League, a rapporté vendredi le journal The Athletic. Selon la même source, aucune sanction n'a encore été fixée, et le club mancunien devrait faire appel de la décision.

En février 2023, après quatre ans d'enquête, la Premier League a inculpé Manchester City pour 115 chefs d'accusations: 80 infractions financières sur la période 2009-2018 (contrats de sponsoring gonflés, compléments de salaires non déclarés, etc.) et 35 supplémentaires pour un manque de coopération durant la phase d'investigation. Si City est reconnu coupable, la sanction pourrait inclure un retrait de points, voire une exclusion de la Premier League. En 2024, Everton et Nottingham Forest avaient écopé d'un retrait de points pour des infractions financières.

Mais les soucis de City ne sont peut-être pas terminés. Car toujours d'après The Athletic, les clubs de Premier League envisagent des poursuites judiciaires. Plusieurs équipes ont sollicité des avocats afin d'étudier la possibilité de porter plainte pour obtenir des dédommagements. Pour défendre leur cause, ils mettraient en avant le préjudice sportif et financier (prize money, sponsors...) lié à une non-qualification pour la lucrative Ligue des champions en raison des infractions commises par Manchester City. Au mois de juin, le club d'Everton a été sommé de verser 35,1 millions de livres (environ 40 millions d'euros) à Burnley après avoir enfreint le règlement lors de la saison 2021-2022.

Les clubs du championnat anglais ont été informés qu'ils pourraient réclamer des indemnités si Manchester City est reconnu coupable d'infractions au règlement financier.

ITALIE

Mancini protège ses joueurs après la défaite

Mancini a affiché une attitude posée au lendemain de la décevante rencontre de Ligue des nations de l'Italie face à la Belgique au Stadio Olimpico. Mika Godts a donné l'avantage aux visiteurs à la 20e minute, en profitant d'une contre-attaque rapide après une passe manquée du débutant italien Alessandro Romano dans l'axe du milieu de terrain. Malgré la réaction de l'Italie, la frustration a ressurgi lorsque l'arbitre a sifflé la mi-temps, l'équipe quittant la pelouse sous les sifflets nourris des supporters locaux. Interrogé sur la réaction hostile des fans dans les tribunes, le sélectionneur est resté pragmatique. Mancini a déclaré à Sky Sport Italia: «Quand on perd, il semble assez normal de les entendre. Nous devons simplement travailler,

c'est tout. Nous savons que ce seront des matches assez difficiles, comme celui contre la Belgique. Nous devons continuer à travailler et ne pas nous laisser décourager par une ou deux défaites.»

Revenant sur un match aux deux visages, Mancini a reconnu que l'Italie avait souffert en début de rencontre face à un adversaire de tout premier plan, soulignant que son équipe avait «souffert» lors d'une première période poussive. Il a toutefois constaté un net changement après la pause, saluant une séquence de 25 minutes pleine d'énergie durant laquelle le pressing haut a permis de se créer de vraies occasions. Au final, un manque de réussite et un deuxième but décisif ont mis fin à leurs espoirs de remontée et

scellé le match.

Au-delà du poids de l'histoire

Mancini a livré une analyse équilibrée des quatre-vingt-dix minutes, admettant que la première période avait été difficile pour ses joueurs. «C'est comme ça, nous avons joué contre une excellente équipe et en première période elle nous a mis en difficulté, nous avons souffert, a déclaré Mancini. Mais en seconde période, nous avons très bien joué pendant les 25 premières minutes, en pressant bien et en nous créant des occasions, nous avons manqué de réussite, puis une fois le deuxième but encaissé, le match était terminé.»

Par ailleurs, lors de sa conférence de presse,

Mancini a évoqué le poids psychologique du prestigieux passé de l'Italie, en exhortant ses joueurs à se tourner vers l'avenir plutôt que de ruminer les échecs passés ou les attentes liées au maillot. Il a souligné que le dispositif tactique actuel était encore en construction, en relevant les difficultés spécifiques liées à l'intégration de jeunes talents comme Pio Esposito dans un nouveau système. Le sélectionneur a indiqué qu'en club, beaucoup de ces joueurs évoluent dans des structures différentes, ce qui fait de l'adaptation aux exigences propres à la sélection nationale un processus qui demande plus qu'une simple heure de football de compétition. Il a insisté sur la nécessité d'un état d'esprit positif pour traverser cette période de reconstruction.

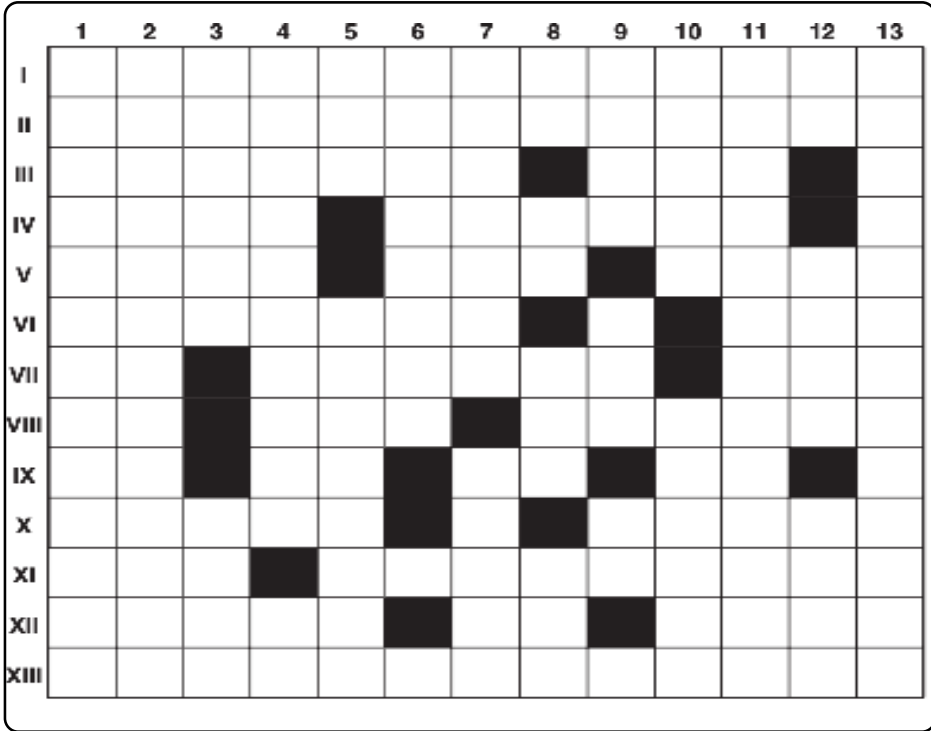
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

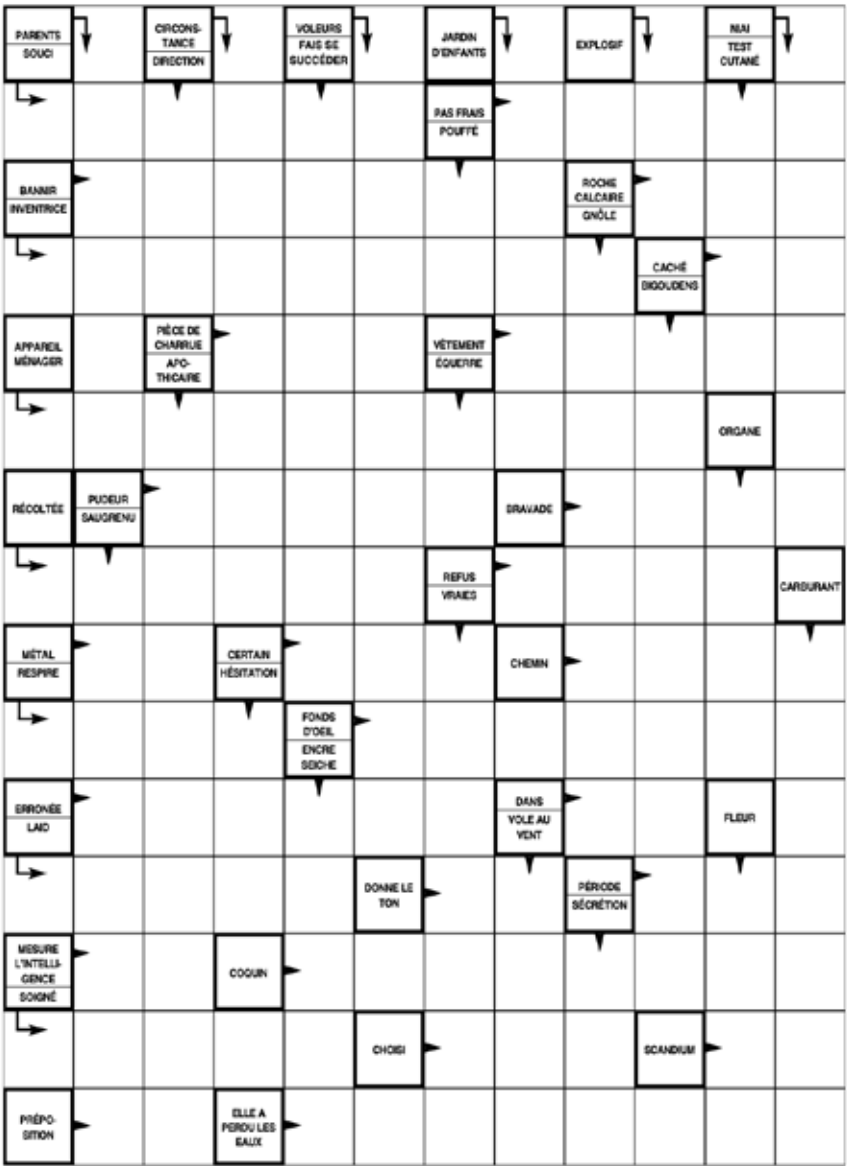
I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Égypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

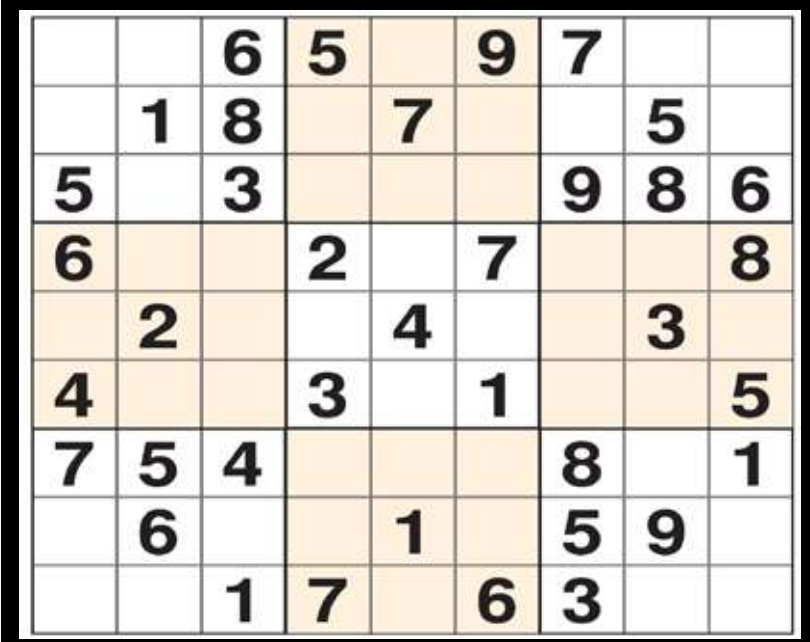
1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un meuble et en double. Pronom personnel. Créée en 1874, son siège se trouve à Berne. Celui du temps est forcément d'actualité. 9. Il fut en 1959 le créateur de Boule et Bill. Lettre grecque. Démonstratif. 10. En faisait forcément voir de toutes les couleurs. Difformes. 11. Il peut être amené à donner son avis sur le comportement des vieilles et sur leur environnement. 12. Interjection. Ne fus donc pas en odeur de sainteté. En métal, en bois, en toile ou en plastique, tout dépend à quoi il sert. 13. Permet d'éviter les échauffements.



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



MOTS MÊLÉS

- AIKIDO
ASHKENAZES
BABOUCHKA
BASKET
BIKINI
BOOKMAKER
BUNKER
CHAPKA
- COOKIE
JACKPOT
JOKER
KABYLE
KAPOK
KARSTIQUE
KEFFIEH
KEPI
- KETCHUP
KILOMETRE
KIPPA
KIPPOUR
KOPECK
KOSOVARS
KURDE
KYTE
- LOUKOUM
MARKETING
MIKADO
MOKA
NICKEL
OUKASE
PANCAKE
PAPRIKA
- POLKA
SANSKRIT
SKIPPER
STEAK
STOCK
SUDOKU
TROTSKISTE



GÉNÉRALE AU TRB ABDELMALEK-BOUGUERMOUTH

« Akin I lebhar » retrouve la scène après 18 ans

La comédie musicale « Akin I lebhar », conçue et mise en scène par Abdelaziz Yousfi, dit Bazou, a renoué avec le public, jeudi 24 septembre, à l'occasion de sa générale au Théâtre régional de Béjaïa Abdelmalek-Bouguerrouh. Après 18 ans, l'œuvre a retrouvé la scène devant une salle pleine à craquer, confirmant l'intérêt du public pour ce spectacle qui associe théâtre, musique et patrimoine algérien.



NASSIM TERKI

Présentée comme un spectacle musical sans dialogues parlés, « Akin I lebhar » raconte le parcours de Belkacem, un Algérien contraint à l'exil pendant la période de l'Algérie française. Dans les montagnes de Kabylie, la pauvreté gagne les foyers et les terres accaparées par les colons ne suffisent plus à faire vivre les familles. Dans le même temps, la France, marquée par les conséquences de la Seconde Guerre mondiale, a besoin de main-d'œuvre pour sa reconstruction.

Comme des milliers d'Algériens, Belkacem prend alors le chemin de l'exil. Il quitte sa famille, ses parents, ses frères et sœurs ainsi qu'une épouse enceinte, avec l'espoir de pouvoir subvenir aux besoins des siens et de retrouver une vie plus digne. Arrivé seul en France, il découvre un environnement qui lui est étranger. La langue, les habitudes et les conditions de vie rendent son quotidien difficile. Il travaille dans les mines et endure la fatigue ainsi que les humiliations. Le soir, il trouve refuge dans un bistrot où se retrouvent d'autres immigrés et des ouvriers français. Les souvenirs de l'Algérie, les récits du pays et les silences liés à l'éloignement occupent

progressivement cet espace. Les années passent et l'Algérie devient indépendante. Belkacem, lui, reste en France. Lorsqu'il perd son travail, affaibli par les années, la patronne du bistrot lui vient en aide. Témoin de son parcours et de ses épreuves, elle lui confie la gestion de l'établissement. Le bistrot devient alors son principal point d'ancrage. Belkacem ne reverra pourtant plus son pays. Jusqu'au jour où l'arrivée d'un visiteur inattendu vient réveiller des souvenirs enfouis et ouvrir une nouvelle perspective dans son existence. Le patrimoine musical au cœur du récit La particularité de « Akin I lebhar » réside dans la place centrale accordée à la musique. Le spectacle ne repose pas sur des dialogues parlés. Ce sont les chants issus du patrimoine musical algérien qui portent le récit et permettent de suivre l'évolution du personnage principal. Plusieurs de ces chansons, parfois oubliées ou peu connues des jeunes générations, ont été reprises, revisitées et réarrangées pour le spectacle. Elles sont interprétées en direct par quatre musiciens. La démarche artistique repose sur un dialogue entre différentes époques, tout en conservant l'essence et la profondeur des textes. Les sonorités évoluent avec le récit, passant par différents registres avant d'aboutir à des compositions plus contemporaines et ouvertes sur le monde. Parmi

les œuvres intégrées au spectacle figure notamment « El Menfi » d'Akli Yahyaten, un titre emblématique du répertoire algérien de l'exil. Le terme « menfi » renvoie à l'exilé ou au banni. La chanson évoque l'éloignement, la quête d'identité, la mémoire et l'attachement au pays. La composition originale a été revisitée pour le spectacle dans une approche plus rythmée et contemporaine, tout en conservant le sens du texte et sa portée à travers les différentes périodes évoquées. La scénographie repose sur deux espaces. À l'avant de la scène, le bistrot constitue le principal lieu de l'action. Il accueille Belkacem et les différents personnages qu'il rencontre. Le bar se trouve à l'extérieur, tandis que l'entrée de l'établissement est installée à l'intérieur. L'arrière-scène représente, selon les séquences, les rues de Paris ou l'environnement familial de Belkacem en Algérie. Cette partie du décor entretient volontairement une certaine ambiguïté entre souvenirs, projections mentales et réalité. Dans les scènes les plus réalistes, un banc et un réverbère évoquent l'espace urbain extérieur au bistrot et accompagnent les déplacements de Belkacem dans Paris. Un store à lames verticales sépare les deux espaces et peut être réglé en fonction des besoins de la mise en scène. La vidéo intervient également pour accompagner le récit et rappeler les principales étapes du contexte historique, notamment la révolution, les changements politiques et l'indépendance. Les projections sont réalisées sur le même store lorsqu'il est fermé. L'éclairage participe, pour sa part, à la distinction des lieux et des périodes. Il accompagne les changements d'atmosphère et complète les éléments matériels du décor. À travers le parcours de Belkacem, « Akin I lebhar » aborde une question qui dépasse une seule période historique : celle de l'exil et du déracinement. Le spectacle s'inscrit dans une longue tradition algérienne de chants et de poèmes consacrés au départ, à l'éloignement, à la solitude et à l'espoir. Ces œuvres, souvent transmises oralement, ont accompagné plusieurs générations d'Algériens confrontés à l'émigration. La chanson y devient un moyen de garder un lien avec la terre natale et de transmettre une mémoire. C'est dans cette continuité que s'inscrit la création d'Abdelaziz Yousfi. « Akin I lebhar » évoque ainsi une génération d'Algériens partie chercher ailleurs des conditions de vie meilleures, tout en faisant une place à ceux qui ont choisi de construire leur existence loin du pays. Le retour de cette œuvre sur la scène du Théâtre régional de Béjaïa Abdelmalek-Bouguerrouh, 18 ans après sa première création, a donc constitué un moment particulier pour le public béjaoui. Jeudi soir, la salle pleine à craquer a accompagné cette nouvelle présentation d'un spectacle où la musique du patrimoine algérien devient le principal fil conducteur d'une histoire d'exil, de mémoire et d'attachement au pays.

AVANT-PREMIÈRE À LA CINÉMATHEQUE D'ALGER

« Van Gogh et moi » plonge dans les tourments d'un artiste

NASSIM T.

La Cinémathèque d'Alger a accueilli, jeudi soir, l'avant-première de « Van Gogh et moi », un court-métrage dramatique écrit et réalisé par Hakim Traïdia. La projection s'inscrit dans le programme du Centre algérien de la cinématographie (CAC), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts. D'une durée de 23 minutes, le film, produit en 2026 par une société privée, raconte l'histoire de Mustapha, un jeune artiste plasticien dont la vie bascule après un accident. Il perd l'usage d'une main et échappe de peu à la mort. Cette épreuve le plonge dans une période difficile, au cours de laquelle il commence à voir apparaître des personnages sortis de ses propres tableaux. Parmi ces figures surgit notamment Vincent Van Gogh, célèbre peintre néerlandais. Les personnages s'adressent à Mustapha et l'accompagnent dans son parcours, alors qu'il tente de reprendre la peinture et de retrouver son équilibre. Le réalisateur joue ainsi sur la frontière entre le réel et l'imaginaire. Les tableaux, jusque-là immobiles, prennent vie et deviennent des éléments à part entière du récit. La présence de Dunia, une jeune femme qui aide Mustapha à renouer avec son travail artistique, accompagne cette évolution. Le film privilégie une narration sobre, avec une place importante accordée au silence, aux expressions des personnages et à l'ambiance sonore. La musique mélancolique accompagne les différentes étapes du récit et renforce son atmosphère psychologique. « Van Gogh et moi » réunit notamment Mouni Boualam, Rachid Ben Guedifa, Haïfa Rahim, Rabie Kachi, Youcef Boujou, Sid Ali Ould Bouguettine et Hakim Traïdia, ainsi que plusieurs artistes venus des Pays-Bas. Revue sur la genèse du film, Hakim Traïdia a expliqué que le projet avait commencé pendant la pandémie de Covid-19. À l'origine, il était pensé comme un long-métrage avant de prendre la forme d'un court-métrage. Le réalisateur considère cette œuvre comme un projet à dimension humaine et un hommage aux artistes plasticiens algériens. Le tournage s'est déroulé entre Alger et les Pays-Bas. Hakim Traïdia souhaite désormais présenter le film dans plusieurs festivals internationaux et permettre également au public algérien de le découvrir dans différentes salles de cinéma du pays.

FORUM INTERNATIONAL DES CULTURES UNIES DE SAINT-PÉTERSBOURG

L'Algérie présente son expérience dans la préservation du patrimoine

L'expérience algérienne dans la protection et la transmission du patrimoine culturel a été mise en avant à Saint-Petersbourg, à l'occasion de la 12^e édition du Forum international des cultures unies. L'archéologue Kamel Ramdane, directeur de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab, y a présenté une communication consacrée aux efforts du ministère de la Culture et des Arts en faveur du patrimoine vivant. Intitulée « Le parcours pionnier et les efforts du ministère de la Culture et des Arts dans la préservation du patrimoine vivant », la communication a permis de présenter les principales actions engagées par l'Algérie dans ce domaine. Kamel Ramdane a notamment évoqué le cadre

législatif ainsi que les différents projets liés à la conservation, à la restauration, à la protection et au classement du patrimoine culturel. Il a également insisté sur les actions destinées à préserver le patrimoine vivant, à assurer sa continuité et à favoriser sa transmission aux générations futures. L'expérience de l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab a également été présentée. Créé en 1970, l'Office intervient dans la protection, la conservation et la restauration du patrimoine de la vallée du M'zab. La communication a aussi porté sur les efforts consacrés au patrimoine culturel immatériel, à la numérisation et à l'inventaire du patrimoine et des manuscrits. Le rôle des institutions spécialisées dans ces différents domaines a égale-

ment été souligné. Les nouvelles technologies occupent, elles aussi, une place dans cette stratégie. Kamel Ramdane a présenté plusieurs projets numériques du ministère de la Culture et des Arts, dont le portail géographique basé sur les systèmes d'information géographique (SIG). Cet outil est destiné à contribuer à la protection, à la documentation et à la valorisation du patrimoine culturel. En marge de la visite de travail effectuée en Fédération de Russie par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, un mémorandum d'entente de trois ans a été signé entre l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab et le Centre de sauvetage archéologique relevant de l'Institut d'histoire de la culture matérielle de l'Académie des sciences de Russie.

L'accord a été signé par Kamel Ramdane, directeur de l'Office, et Natalia Fedorovna Solovyona, représentant le Centre de sauvetage archéologique. Le mémorandum prévoit le renforcement de la coopération scientifique, technique et culturelle entre les deux institutions. Il porte notamment sur l'échange d'expertises, d'informations et de spécialistes dans le domaine de la préservation et de la restauration du patrimoine culturel. Cette coopération ouvre ainsi de nouvelles perspectives aux échanges entre l'Algérie et la Russie dans le domaine de la protection et de la conservation du patrimoine. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision de Mikhaïl Piotrovski, directeur général du musée de l'Ermitage et président de l'Union des musées de Russie.

Trait d'esprit

“Les proverbes sont toujours des platitudes jusqu’à ce que vous ayez personnellement fait l’expérience de leur vérité.”

Aldous Huxley

Air Algérie reprend ses vols vers Doha à partir de ce mardi

Air Algérie a annoncé, vendredi 2 sur sa page Facebook, la reprise de sa liaison entre Alger et Doha, suspendue depuis février dernier en raison du conflit israélo-américano-iranien qui avait contraint la compagnie à geler plusieurs dessertes vers la région, dont Amman, Beyrouth et Dubaï. Les réservations sont déjà ouvertes pour des voyages à partir de ce mardi, avec deux vols hebdomadaires, chaque mardi et vendredi. Comptez à partir de 64 607 dinars (environ 743 euros) pour un aller simple au départ d'Alger, tarif susceptible de varier selon les dates et les conditions de réservation.

Oran

Fermeture alternée des tunnels de l’autoroute du port du 28 septembre au 9 octobre

Les tunnels de l’autoroute menant au port d’Oran seront fermés partiellement et de façon alternée du 28 septembre au 9 octobre prochain, pour des tests sur les systèmes de gestion centralisée et des opérations de maintenance, a annoncé à l’APS le directeur régional de l’Algérienne des autoroutes (ADA), Mohamed Brahimi. Concrètement, l’opération se déroulera en quatre phases de trois jours : du 28 au 30 septembre, fermeture du premier tunnel de Canastel dans le sens vers le port ; du 1er au 3 octobre, fermeture du second tunnel (tranchée couverte) dans le même sens ; du 4 au 6 octobre, fermeture de ce second tunnel dans le sens vers Canastel ; enfin, du 7 au 9 octobre, fermeture du premier tunnel dans ce même sens retour. À chaque phase, la circulation sera déviée sur la chaussée parallèle dans les deux sens. L’ADA appelle les usagers à la plus grande vigilance et au respect strict de la signalisation et des consignes de sécurité au niveau des zones de chantier.

Triathlon

Triplé algérien chez les dames à la Coupe de Skikda

Les tunnels de l’autoroute menant au port d’Oran seront fermés partiellement et de façon alternée du 28 septembre au 9 octobre prochain, pour des tests sur les systèmes de gestion centralisée et des opérations de maintenance, a annoncé à l’APS le directeur régional de l’Algérienne des autoroutes (ADA), Mohamed Brahimi. Concrètement, l’opération se déroulera en quatre phases de trois jours : du 28 au 30 septembre, fermeture du premier tunnel de Canastel dans le sens vers le port ; du 1er au 3 octobre, fermeture du second tunnel (tranchée couverte) dans le même sens ; du 4 au 6 octobre, fermeture de ce second tunnel dans le sens vers Canastel ; enfin, du 7 au 9 octobre, fermeture du premier tunnel dans ce même sens retour. À chaque phase, la circulation sera déviée sur la chaussée parallèle dans les deux sens. L’ADA appelle les usagers à la plus grande vigilance et au respect strict de la signalisation et des consignes de sécurité au niveau des zones de chantier.

Souk Ahras : les douanes saisissent 1 800 comprimés de prégabaline

Les services des Douanes ont déjoué une opération de trafic de psychotropes à Terraguelt, localité relevant de la wilaya de Souk Ahras. La saisie porte sur 1 800 comprimés de prégabaline à 300 mg, ainsi que sur un véhicule Volkswagen Golf. Cette opération a été menée par l’unité polyvalente de M’daourouch, placée sous l’autorité de la direction régionale des douanes d’Annaba, à la suite de l’exploitation de renseignements. Une embuscade a été mise en place en

coordination avec l’unité régionale de gendarmerie de Terraguelt, permettant d’intercepter le véhicule et sa cargaison illicite. La prégabaline, psychotrope utilisé médicalement pour traiter l’épilepsie et les douleurs neuropathiques, figure parmi les substances les plus prisées du marché parallèle. Les saisies de ce produit se sont multipliées ces derniers mois à travers le pays, traduisant l’activité soutenue des réseaux de contrebande.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

EQUIPE NATIONALE

Hemdani libère Aït Nouri de la sélection

Le sélectionneur national, Brahim Hamdani, a décidé hier de libérer l'arrière gauche, Rayan Aït Nouri, du stage de l'équipe nationale et de le sommer de regagner son club de Manchester City, suite aux incidents survenus lors du match contre la Zambie, comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, qui s'est soldé par la victoire des Verts sur le score de 3-1.

En vertu de cette décision, Aït Nouri manquera la deuxième rencontre des éliminatoires face au Burundi, prévue le mardi 29 septembre à Bujumbura, et ne sera pas non plus concerné par le match amical contre le Niger, le 6 octobre au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou, mettant ainsi un terme prématuré à sa participation à ce stage. La décision de Hemdani fait suite à l'incident survenu lors du match contre la Zambie, lorsqu' Aït Nouri a mal accepté le choix du sélectionneur de le laisser sur le banc des remplaçants, préférant titulariser Jaouen Hadjam sur le flanc gauche. Au fil de la rencontre, Hemdani a demandé à son joueur de s'échauffer en vue d'une entrée en jeu, avant de se rétracter une première fois sur son changement, puis de lui demander de s'échauffer à nouveau un peu plus tard. Cependant, cette fois-ci, Aït Nouri n'a pas obtempéré à la demande du sélectionneur et est resté campé sur ses positions. Cette attitude a poussé le manager général de la sélection, Moussa Saïb, à intervenir pour tenter de désamorcer la situation et convaincre le joueur de se plier aux consignes du staff technique, en vain. Au



milieu de cette tension, l'entraîneur adjoint, Antar Yahia, est intervenu pour demander de ne pas insister davantage auprès du joueur, l'incident se terminant ainsi sans que le défenseur ne dispute la moindre minute. Face à cette situation, Hamdani a pris la décision ferme de libérer Aït Nouri du stage et de le renvoyer dans son club. Une mesure par laquelle il a tenu à souligner l'impératif de respecter les décisions du staff technique et de maintenir la discipline au sein du groupe, d'autant plus que l'équipe nationale entame une nouvelle

ère sous sa direction et qu'il refuse que de tels comportements fassent jurisprudence. Par conséquent, Aït Nouri ne figurera pas dans les plans de Hemdani pour le match contre le Burundi ni pour la rencontre amicale contre le Niger, son éventuel retour en sélection étant subordonné aux développements futurs suite à cet incident. Cette décision vient confirmer la volonté du sélectionneur d'imposer des règles claires dès l'entame de sa mission, à savoir que la concurrence pour les places de titulaire ne saurait se faire au détriment de la discipline et du respect. **H. M.**

RENTREE SCOLAIRE À BÉJAÏA

Une reprise dans de bonnes conditions

PAR IDIR MEHDAOUI

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions à travers la wilaya de Béjaïa, où l'ensemble des établissements éducatifs ont rouvert leurs portes pour accueillir les élèves dans un contexte marqué par la mobilisation des différents services concernés. Selon une source de la Direction de l'éducation, les préparatifs engagés en prévision de cette rentrée ont permis d'assurer les conditions nécessaires au bon déroulement de l'année scolaire. Après plusieurs semaines de préparation, les élèves ont ainsi retrouvé le chemin des écoles, des collèges et des lycées dans la majorité des communes de la wilaya. Les opérations de nettoyage, d'entretien et de remise en état des établissements ont été menées en amont de la rentrée, avec pour objectif de permettre aux élèves et aux personnels éducatifs de commencer l'année dans les meilleures conditions possibles. L'un des principaux points relevés cette année concerne la « restauration scolaire ». Selon la même sour-

ce, la quasi-totalité des établissements scolaires de la wilaya disposent désormais d'une cantine scolaire, permettant ainsi aux élèves, notamment ceux issus des zones rurales et des régions éloignées, de bénéficier d'un repas. Trois établissements font toutefois exception à ce dispositif au début de l'année scolaire. Il s'agit d'un lycée, d'un CEM et d'une école primaire, où les cantines ne sont pas encore opérationnelles en raison de travaux engagés au niveau de ces structures. Ces opérations devaient être achevées dans les prochains jours, avec une réouverture des cantines scolaires prévue au cours de cette semaine.

Établissements touchés par les incendies de cet été

Cette rentrée revêt également une importance particulière dans certaines régions ayant été durement touchées par les incendies enregistrés durant la période estivale. Malgré les dégâts occasionnés dans plusieurs régions, les efforts déployés par les services concernés

ont permis de préparer les établissements scolaires afin qu'ils puissent accueillir les élèves à la date prévue. C'est notamment le cas dans certaines localités de la wilaya ayant été affectées par les incendies, où des opérations de remise en état et de préparation ont été réalisées dans les établissements concernés. Les structures scolaires situées notamment à Toudja, daïra d'El-Kseur, ainsi qu'à Boukhalfa, dans la daïra de Tichy, ont ainsi pu rouvrir leurs portes à l'occasion de cette rentrée scolaire, selon la même source. La préparation de cette rentrée n'a pas concerné uniquement les établissements situés dans les centres urbains. Les responsables du secteur de l'éducation, en coordination avec les chefs de daïra et certains P/APC, ont accordé une attention particulière aux établissements implantés dans les zones rurales et montagneuses. Les chefs de daïra de Timezrit et d'El-Kseur ont notamment veillé personnellement au suivi des préparatifs et des conditions de rentrée dans leurs territoires respectifs, afin de s'assurer de la prise en charge des différentes pré-

occupations liées notamment à l'accès aux établissements, au transport scolaire et aux conditions d'accueil des élèves. Par ailleurs, les mesures de solidarité en faveur des familles ont également concerné les élèves issus de foyers bénéficiaires de l'allocation de solidarité de 5 000 dinars. Ces élèves ont bénéficié gratuitement de manuels scolaires, une mesure destinée à alléger les dépenses des familles à l'occasion de cette rentrée. Cette opération de solidarité a été renforcée par la distribution d'environ 12 000 trousseaux scolaires à travers différents établissements scolaires de la wilaya de Béjaïa. Ces fournitures ont été destinées notamment aux élèves issus de familles nécessiteuses. La rentrée s'est donc effectuée dans un climat globalement favorable à travers la wilaya de Béjaïa. La mobilisation des services concernés, la disponibilité des infrastructures scolaires et la progression de la couverture en matière de restauration constituent autant d'éléments qui devraient contribuer au bon déroulement de cette nouvelle année scolaire. ■